

# **EDITO POLITIQUE**

En 2016, l'activité de la Fédération a été, à l'image des Centres Sociaux du réseau, riche en **temps de rencontre, de discussion, de réflexion et d'apport**. Une richesse nécessaire dans une société fragilisée, qui connaît actuellement des mutations importantes.

À chaque année, ses chantiers majeurs. Des chantiers qui permettent non seulement d'approfondir les thématiques qui comptent pour les Centres Sociaux et leurs acteurs, mais également de créer des espaces pour faire réseau et favoriser le débat, l'échange et le compagnonnage.

En 2016, nous avons prolongé et clôturé le chantier sur **le Pouvoir d'Agir des Habitants**. Aux Centres Sociaux maintenant de s'en emparer localement, notamment à l'aide de la boite à outils « Pouvoir d'Agir et Centres Sociaux » créée par la Fédération, pour les outiller concrètement et les accompagner sur ce chantier.

Les évènements tragiques de 2015 et de 2016 nous ont invité à placer la nouvelle année sur le thème du **Vivre-ensemble, de la valorisation de la diversité et des valeurs républicaines** qui prennent corps dans nos Centres Sociaux. Les différents temps forts proposés par la Fédération se sont articulés autour de ces sujets, avec pour ambition que « les frontières de nos différences s'estompent pour révéler nos richesses ».

Porteurs de nombreuses valeurs sociales, nos Centres Sociaux ne sont pas assez connus et reconnus. L'objectif de l'observatoire SENACS, dont les premières données ont été exploitées en 2016, est justement de donner à lire sur ce que sont vraiment les Centres Sociaux et ce qu'ils font. Des données concrètes qui témoignent de **leur impact sur le développement social des territoires** et sur leur contribution aux politiques de nos partenaires.

Des partenaires avec qui, en 2016, nous avons continué de renforcer les relations. Leur mobilisation à nos côtés est le fruit d'une réelle collaboration de proximité, avec les Centres Sociaux. Une qualité de rapport que nous pouvons retrouver sur la démarche de pacte de coopération.

Enfin, 2016 restera marquée par l'aboutissement de l'élaboration de la convention cadre départementale, fruit de plusieurs années de réflexion et de mobilisation des différents partenaires de Loire-Atlantique. En s'appuyant sur les postures politiques respectives des signataires, elle acte les ambitions partagées, comme la reconnaissance du projet global et la compétence du fait associatif. Elle formalise aussi les finalités communes, comme le soutien à l'animation de la vie sociale et la volonté commune de pérenniser le fonctionnement des équipements sociaux.

C'est ensemble, acteurs de terrain et institutions, que nous pouvons construire la société de demain. C'est ensemble, parce qu'agissant localement, quelque fois très modestement, mais avec une vision collective de ce qui doit faire société, que nous pouvons accompagner les mutations économiques et sociales en cours.

Marie-Thérèse Milin, Présidente de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique

# SOMMAIRE

#### I. Le réseau et la Fédération en 2016

- 1. État des lieux du réseau au 31 décembre 2016 Page 2
- 2. Rappel du Projet Fédéral 2014/2017 Page 5

## II. À CHAQUE ANNÉE, SES CHANTIERS MAJEURS

- 1. Focus sur l'observatoire SENACS Page 6
- 2. Le Pouvoir d'Agir des Habitants au cœur des préoccupations du réseau Page 7
- 3. La valorisation du vivre-ensemble et de la diversité Page 9

# III. LE RÉSEAU : UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE ET UNE EXPERTISE AU SERVICE DES PROJETS DE TERRITOIRE

- 1. Des commissions régulières pour favoriser l'apport collectif Page 11
- 2. L'accompagnement sur les thématiques communes et spécifiques Page 13
- 3. Des formations au service de la qualification de tous les acteurs Page 16
- 4. La communication : Une dynamique en marche Page 17
- 5. Lancement d'un site ressource Page 18

## IV. Des relations partenariales au service du réseau

- 1. Les partenariats à l'échelle départementale Page 19
- 2. La Fédération de Loire-Atlantique, membre de l'Union Régionale Page 22
- 3. Fédération des Centres Sociaux de France : l'année des JPAG Page 24

## V. LE FONCTIONNEMENT DE LA FÉDÉRATION: UN TRAVAIL ASSOCIÉ

- 1. Les instances politiques de la Fédération Page 25
- 2. L'équipe politique de la Fédération Page 26
- 3. L'équipe technique au service du projet fédéral Page 26

## VI. RAPPORT FINANCIER Page 27

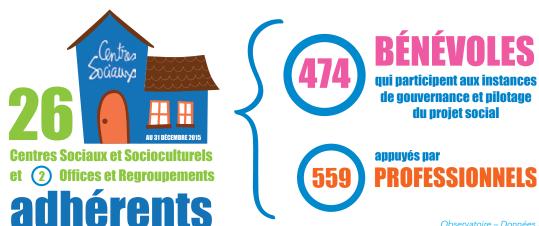




# LE RÉSEAU ET LA FÉDÉRATION **EN 2016**

1. ÉTAT DES LIEUX DU RÉSEAU AU 31 DÉCEMBRE 2016

A-Les adhérents à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique



Observatoire – Données 2015 pour cotisations 2016

#### Maison du citoyen 15 rue d'Arras 44800 ST HERBLAIN

CSC Sillon de Bretagne

12 bis av des Thébaudières 44800 ST HERBLAIN

02 28 25 26 60 mdc44800@gmail.com

11 rue du Tillay 44800 ST HERBLAIN 02 28 25 26 50 asecdetillay04@aol.fr

CSC Bernardière

02 28 25 22 90

Rue de Dijon 44800 ST HERBLAIN

#### CSC Soleil Levant

44 rue de la Blanche 02 28 25 26 90

126 bd François Mitterrand 44800 ST HERBLAIN 02 28 25 22 70 cscbourg@saint-herblain.fr

7 rue du 11 novembre 44130 BLAIN 02 40 87 12 58 accueil@csctempo.fr

4 Allée de l'Ille

02 40 76 94 47

plaisance.com

accueil@collectif-

## lamano@wanadoo.fr

Le Pâtis Jourdeau

44170 NOZAY

02 40 79 35 04

CSC Bugallière 10 rue du Pont Marchand 02 40 63 44 45

csc.bug@crange.fr

02 28 25 26 80 cscsillon@saint-herblain.fr CSC Pierre Legendre

centre-socioculturel.bernardiere@wanadoo.fr CSC Henri Normand

#### 7 bd Blancho

44220 COUERON 02 40 86 13 42 accueil@centrepierrelegendre.fr

Place des Cités 44220 COUFRON 02 40 38 31 99 c.h.n@wanadoo.fr

3 bis rue François Clouet 44240 LA CHAPELLE SUR ERDE 02 40 93 68 19 mptlachapelle@gmail.com

CSC Thouaré sur Loire

44470 THOUARE SUR LOIRE 02 40 68 06 05

contact@mairie-thouare.fr

23 rue de Mauves

#### Office Socioculturel

40 rue des Ecoles 44480 DONGES 02 40 91 00 55 oscd@wanadoo.fr

10 av des l'ile de France 44550 MONTOIR DE BRETAGNE 02 40 88 58 76 oscm.direct@wanadoo.fr

#### MO Bouletterie

29 rue des Frênes 44600 ST NAZAIRE 02 40 70 35 22 mobouletterie@wanadoo.fr

24 rue d'Aniou 44600 ST NAZAIRE 02 40 22 78 70 contact@fmq-saintnazaire.fr

19 rue Gutenberg - BP 4119 44341 BOUGUENAIS 02 51 70 69 15

CSC Château 11 place Jean Perrin

44400 REZE 02 51 70 75 70 cscchateau@mairie-reze.fr

44400 REZE 02 28 25 29 40 cscragon@mairie-reze fr

33 bd Dumesnildot 44560 PAIMBOEUF 02 40 27 51 77 accueil@csc-mireillemoyon.fr

#### 2 rue Félix Praud

44450 ST JULIEN DE CONCELLES 02 40 36 87 76 accueil@cscloiredivatte.asso.fr

#### CSC La Fontaine

11 rue du Languedoc 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE 02 40 34 34 14 accueil@cscfontaine.fr

1 rue de l'Allée Verte 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE 02 40 33 16 88 accueil@alleeverte-csc.asso.fr

#### Le Relais

#### CSC Ragon

#### CSC Loire et Seil

3 place Jean Baptiste Daviais 44400 REZE 02 40 84 45 50 cscloireetseil@mairie

#### CSC Jaunais Blordière

31 chemin bleu 44400 REZE 02 28 44 40 00 csciaunais-blordiere@mairie-

#### Mairie de Rezé

Direction vie associative et a Place Jean Baptiste Daviais - BP 159

02 40 84 43 69 laurence.gourvil@mairie-reze.fr

Tous les CSC de la collectivité locale adhèrent au réseau

Tous les CSC de la collectivité locale n'adhèrent pas au réseau



Aucun CSC de la collectivité locale adhère au réseau

## B - ÉVOLUTION DU RÉSEAU EN 2016

Notre réseau ligérien est en évolution permanente. À noter en 2016, l'adhésion du quatrième Centre Socioculturel de la ville de Rezé. Cette année a également été marquée par la fin des réflexions avec les Maisons de Quartiers de Saint-Nazaire, induisant pour 2017 l'entrée de nouvelles structures dans le réseau. À signaler également, un Centre Socioculturel a souhaité quitter le réseau fédéral, mais n'a, à ce jour, pas finalisé sa démarche et deux Centres Sociaux du réseau ont arrêté leur activité.

## LE CENTRE SOCIOCULTUREL CHÂTEAU DE REZÉ REJOINT LE RÉSEAU



Courant 2015, la Fédération a apporté son soutien au Centre Social du Château à Rezé, en collaboration étroite avec des partenaires locaux, lors de son année de transition.

C'est ce soutien pragmatique qui a pu amener les acteurs politiques du Centre Social à mesurer l'utilité concrète d'appartenir à un réseau comme le nôtre.

Une entrée dans le réseau formalisée en juillet 2016 avec l'adhésion reconnaissance.

#### ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES CENTRES SOCIAUX HERBLINOIS



À Saint-Herblain, la disparition de deux Centres Sociaux « la maison du citoyen » et « le tillay », et leur arrêt d'agrément au 31 décembre 2016, induit, de facto, leur départ de notre réseau pour 2017. Nous avons malgré tout, souhaité maintenir nos relations avec les acteurs associatifs concernés, en leur apportant le soutien qu'ils peuvent solliciter en tant qu'acteurs du développement social local.

Nous noterons en 2016, et cela pour la première fois à la Fédération de Loire-Atlantique, la prise de distance avérée avec notre réseau, d'un Centre Social existant.

Différents éléments de contexte peuvent expliquer cet éloignement, à la fois de la Fédération, mais aussi du collectif créé par les acteurs des Centres Sociaux et Socioculturels herblinois. Cette rupture avec différents réseaux peut sembler d'autant plus inquiétante, qu'elle se conjugue avec une réelle difficulté dans l'élaboration du projet social.

À ce jour, et cela malgré une sollicitation de la Fédération, le centre n'a pu se rendre disponible pour débattre de leur volonté de départ, **et le cas échéant acter conjointement de cette séparation.** Implanté en territoire prioritaire, nous pouvons espérer que l'année 2017, et les évolutions déjà identifiées permettront au centre de pouvoir porter au mieux ses missions, et cela avec le soutien qu'il nous semble important de pouvoir mettre au service des territoires sensibles, là où les habitants et les situations sociales nécessitent de faire plus.

#### POINT D'ÉTAPE SUR LES RELATIONS AVEC LES CENTRES SOCIAUX NAZAIRIENS



En mai 2014, notre Fédération a amorcé une réflexion sur l'évolution du format des adhésions des Centres Sociaux nazairiens, que ce soit à la Fédération nationale ou à la Fédération départementale. Différents éléments, dont des réalités prégnantes sur le quartier de la Bouletterie en 2015, nous ont invité à proposer le report des réflexions.

En 2016, une nouvelle rencontre avec les acteurs des Centres Sociaux et la Fédération des Maisons de Quartier (FMQ) nous a permis de faire un point sur nos multiples coopérations amorcées depuis de longue date. Nous en avons tiré un certain nombre de constats et postures communes :

- Un partage commun de valeurs autour de l'expertise d'usage des habitants ;
- L'utilisation des outils fédéraux par les Maisons de Quartier de St-Nazaire;

- Le respect du fait associatif;
- La place des habitants et du Pouvoir d'Agir;
- La participation aux formations, aux séminaires et aux congrès du réseau ;
- La complémentarité entre le réseau de proximité qu'est la FMQ et le réseau des Centres Sociaux du Département, de France ;
- Un éloignement des actions fédérales (en évolution selon l'implantation géographique des adhérents) qui rend quelquefois l'accès difficile aux manifestations :
- Une connaissance très relative du réseau par les administrateurs des Maisons de Quartier;
- Une réalité financière qui peut freiner l'adhésion, et de fait la cotisation si on ne mesure pas tout ce que le réseau apporte (y compris financièrement).

Fortes de ces réflexions, les structures se sont engagées à aborder ce sujet au sein de leurs instances respectives.

Fin 2016, les Centres Sociaux de Kerlédé et de Mean Penhoët ont validé l'adhésion à la Fédération pour 2017.

Le Centre Social d'Avalix, quant à lui, rencontrera préalablement un Centre Social du réseau sur cette même période afin d'échanger avec les acteurs, et cela dans le projet de rejoindre la Fédération pour 2018.

Cette démarche, amorcée en 2014, clôture un éloignement de la Fédération Nationale depuis 2001, où seul le Centre Social de la Bouletterie était resté adhérent. Nous pouvons espérer que les deux Centres Sociaux restant souhaitent prolonger leur réflexion et mesurer l'intérêt d'appartenir à notre réseau.

#### LES CENTRES SOCIAUX NANTAIS



À ce jour, notre relation avec les Centres Sociaux nantais reste inchangée. Malgré la sollicitation et la coopération au travers d'**une expérience réussie** les années passées ( recherche-action sur la fonction accueil dans les Centres Sociaux nantais), les contacts restent quasi inexistants entre notre réseau et la structure accoord¹. Les rares liens entre nos 2 entités se concrétisent dans la démarche SENACS, le

renouvellement de projets sociaux et par la présence de quelques acteurs des Centres Sociaux nantais, qui saisissent les temps fédéraux comme **des espaces d'enrichissement.** 

Accoord : Association pour la réalisation d'activités éducatives, sociales et culturelles de la ville de nantes

#### C - RAPPEL DES ÉTAPES D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION

L'adhésion à la Fédération ne se résume pas à une signature officielle. Elle résulte d'un processus en plusieurs étapes favorisant l'échange, le partage et la co-construction à partir de la définition des enjeux partagés. Dans cette logique, plusieurs étapes sont proposées aux futurs adhérents.

#### LES ÉTAPES D'ADHÉSION RECONAISSANCE À LA FÉDÉRATION

#### ■ Première(s) rencontre(s) entre le Centre Social et la Fédération :

- Présenter la Fédération (son projet et son organisation politique et technique).
- Débattre sur les enjeux de l'appartenance à un réseau comme le notre et de rejoindre sa dynamique.

#### **■** En interne pour le Centre Social :

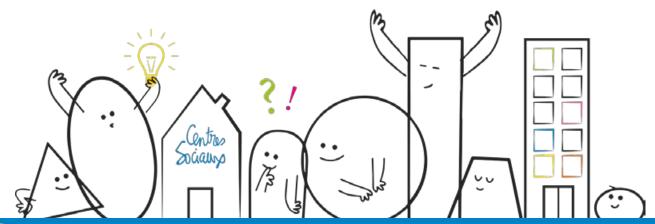
Remplir un dossier d'adhésion après avoir pris connaissance de la charte des Centres Sociaux.

#### ■ Nouvelle rencontre entre le Centre Social et la Fédération :

- Présentation de la demande de reconnaisance et d'adhésion par les acteurs du Centre Social.
- Débat avec les acteurs de la Fédération.

# ■ Traitement de la demande à la Fédération départementale et à la Fédération nationale (FCSF)

Ensuite, il appartient au Centre Social de saisir les espaces du réseau où il peut s'investir, apporter et recevoir. La Fédération, doit veiller, dans ces premières années d'adhésion, à ce que le nouvel adhérent mesure le bénéfice de ce qui a pu le conduire à intégrer le réseau. En retour, le Centre Social doit devenir partie intégrante de la dynamique de réseau, toujours au service des habitants et des projets de territoire.



## 2. Rappel du projet fédéral 2014/2017

Tous les 4 ans, la Fédération élabore son projet fédéral. À un an de la nouvelle échéance, nous sommes satisfaits de constater l'avancement des différents chantiers, en lien avec chacun des axes du projet.

Axe 1 - Le réseau des Centres Sociaux doit conforter notre spécificité basée sur le Pouvoir d'Agir des Habitants

En interne, se conforter sur la spécificité et l'identité des Centres Sociaux.

Promouvoir des valeurs et une posture politique commune. Accompagner une dynamique de conscientisation.

Formaliser une expression politique du réseau.

Accompagner nos modes de gouvernance et coopération.

Axe 2 - Le réseau doit renforcer les conditions de « l'intelligence collective » au service des mutations sociales à accompagner

Construire du savoir pour expérimenter des pratiques alternatives.

Partager ces savoirs pour accompagner le mouvement collectif.

Partager ce savoir entre les différents partenaires.

Affirmer la reconnaissance partenariale de la spécificité des Centres Sociaux.

#### Axe 3 - Une communication qui donne à lire l'image de notre réseau

Structurer une stratégie de communication pour une plus grande lisibilité du réseau.

Les Centres Sociaux doivent être novateurs dans leurs outils communication.

Axe 4 - Le réseau doit influer une modernité qui donne à lire la dynamique des Centres Sociaux

Par une image renouvelée, la Fédération doit soutenir la capacité des centres à mobiliser.



## À CHAQUE ANNÉE, SES CHANTIERS MAJEURS

À la Fédération et dans le réseau, nous voyons en chaque nouvelle année, l'opportunité d'approfondir une thématique et d'oser l'expérimentation. Que ce soit pour renforcer la spécificité d'action des Centres Sociaux, outiller les acteurs, ou encore légitimer leur présence au coeur des territoires, la Fédération rythme ses années avec de nouveaux chantiers et thèmes de réflexion.

2016 fut marquée, entre autres, par les premières exploitations des données de l'observatoire SENACS et par ses temps forts et productions autour du Pouvoir d'Agir, du Vivre-ensemble et de la valorisation de la diversité.

## 1. Focus sur l'obervatoire SENACS

#### A. Système d'Échanges NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

**SENACS** (Système d'Echanges NAtional des Centres Sociaux) est un observatoire national dans lequel nous nous sommes impliqués en 2015-2016. Il a pour objectif de :

- Rendre plus visible et lisible ce que sont et ce que font les Centres Sociaux;
- Susciter l'échange et la rencontre entre acteurs de Centres Sociaux.

Dans notre rapport d'activité 2015, nous nous félicitions d'un engagement fort des acteurs de notre réseau. Pour mémoire, ce sont 100 % des structures du département qui se sont impliquées, dans le cadre de saisie collective pour remplir l'observatoire.



Le démarrage de l'année 2016 nous a permis de consolider les données et de vérifier leur cohérence dans une perspective d'exploitation.

L'objectif essentiel étant de **rendre plus visible et lisible ce que sont les Centres Sociaux,** nous avions alors à construire toute la dynamique de communication à l'échelle départementale, mais aussi à progressivement inviter les Centres Sociaux à pouvoir se saisir de cet observatoire pour leur communication.

# B. SENACS AU SERVICE DU PARTENARIAT DES CENTRES SOCIAUX



En 2016, les contraintes économiques du Conseil

Départemental, ainsi que les nouvelles orientations politiques actées dans leur projet stratégique, risquaient d'impacter les modalités de coopération avec les Centres Sociaux. Il convenait en 2016 de pouvoir démontrer combien l'action des Centres Sociaux accompagnait la mise en œuvre des politiques du Conseil Départemental.

Par une première extraction des données SENACS, notre Fédération a pu accompagner les réflexions en cours et ainsi identifier la nécessité de prolonger un partenariat global, via la signature d'un accord cadre au service des Centres Sociaux, et une implication des différents services concernés par les actions développées par les structures du réseau.

## C. Un support de réflexion lors de la journée départementale de l'Animation de la Vie Sociale



En octobre 2016, la CAF de Loire-Atlantique et la Fédération ont organisé la journée départementale « animation de la vie sociale » qui a réuni de nombreux acteurs, bénévoles et professionnels, des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale.

Cette rencontre avait deux ambitions :

- Présenter en avant-première l'état des lieux de l'animation de la vie sociale à l'échelle départementale avec les données de l'observatoire SENACS ;
- Présenter les premières grandes lignes du schéma départemental et mettre à contribution les acteurs des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale.

#### D. POUR ALLER PLUS LOIN AVEC SENACS

Au-delà des deux utilisations concrètes des données de l'observatoire, citées ci-dessus, **l'année 2016 fut également marquée par** :

- La réalisation d'une plaquette de communication SENACS à l'échelle régionale ;
- La définition des cibles de communication pour promouvoir l'animation de la vie sociale auprès de partenaires régionaux (potentiels ou existants) ;
- La présentation des Centres Sociaux par le prisme de la politique de la ville auprès des acteurs concernés.

Si un support de communication a pu être réalisé à l'échelle départementale pour accompagner la communication des Centres Sociaux dans l'exploitation de SENACS, la deuxième campagne (2016-2017) nécessitera de mieux percevoir comment les Centres Sociaux peuvent s'approprier plus localement cet outil.

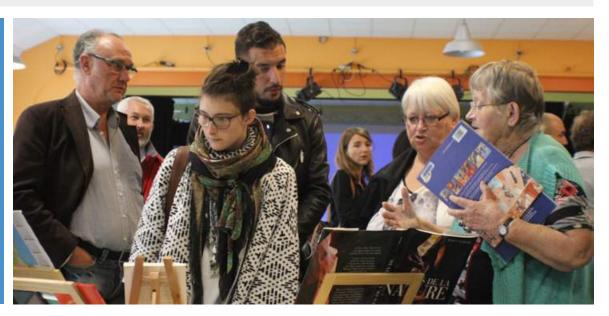
## 2. LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS DU RÉSEAU

En 2015, notre thème de travail portait sur le Pouvoir d'Agir, avec pour ambition que nos Centres Sociaux soient bien des espaces privilégiés de ce pouvoir.

2016 nous permettra de clôturer les travaux de réflexions et de prolonger l'outillage et le partage de pratique autour de cette thématique.

« Le Développement du Pouvoir d'Agir, c'est le passage du sentiment d'impuissance à la possibilité d'agir sur ce qui compte pour soi, pour ses proches et pour les groupes auxquels on s'identifie. »

Inspiré de la définition de Yann Le Bossé



#### A. PETIT DEJ' FÉDÉRAL 2016 : CLÔTURE DU CHANTIER SUR LE POUVOIR D'AGIR

Le samedi 5 mars 2016, le réseau des Centres Sociaux de Loire-Atlantique s'est réuni au Centre Socioculturel de la Bugallière à Orvault, pour clôturer le chantier 2015 sur le Pouvoir d'Agir.

Autour d'un petit dej' fédéral, une cinquantaine de participants (bénévoles et professionnels) a pu échanger sur cette thématique, chère à notre réseau. Au programme de cette matinée, visionnage d'une vidéo de témoignages et partage de ressentis.

Ce temps fédéral, a également été l'occasion de présenter les perspectives sur le chantier et de remettre aux participants, une « Pouvoir d'Agir et Centres Sociaux ».



#### VIDÉO: PETITE PHILOSOPHIE DU POUVOIR D'AGIR



La Fédération a décidé d'introduire les échanges en proposant aux participants de visionner une vidéo, regroupant des témoignages sur le Pouvoir d'Agir. Le montage vidéo réalisé

pour l'occasion, reprend quelques extraits d'un reportage réalisé par l'Institut National de Philosophie Pratique, en partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux de Gironde.

Dans la vidéo, avec humanité et à coups d'anecdotes, les personnes interrogées, de tout âge, ont exprimé leurs visions du Pouvoir d'Agir et partagé leurs expériences, sous le regard attentif des participants.

#### LE POUVOIR D'AGIR C'EST... LA RÉPONSE EN AFFICHE!



Les témoignages et ressentis récoltés ont permis de réaliser une affiche, qui a été remise aux participants de l'Assemblée Générale, en juin 2016.

Sous forme de nuage de mots, elle donne une vision globale de ce qu'est le Pouvoir d'Agir pour les bénévoles et salariés du réseau des Centres Sociaux de Loire-Atlantique.

Distribuée et affichée à l'accueil des Centres Sociaux du réseau, elle permet de donner à lire sur ce que le réseau entend derrière la notion de « Pouvoir d'Agir ».

#### B. Une boite à outils sur le Pouvoir d'Agir pour les acteurs du réseau



Dans la continuité de son chantier 2015, la Fédération a produit une boite à outils sur le Pouvoir d'Agir intitulée "Pour que nos Centres Sociaux soient bien des espaces privilégiés du Pouvoir d'Agir".

Cette boite à outils a pour ambition de synthétiser les différentes réflexions du réseau sur le Pouvoir d'Agir et les apports des intervenants extérieurs, tout en proposant des outils concrets pour que les acteurs des Centres Sociaux puissent s'emparer localement de la question.

#### LE CONTENU DE LA BOITE À OUTILS

#### Elle est composée d'une dizaine de fiches :

#### ■ Des fiches pour réfléchir :

4 fiches-synthèse des réflexions menées lors des différents temps forts de notre chantier fédéral 2015/2016;

#### ■ Des fiches pour s'outiller :

4 fiches outils pour passer à la pratique, réinterroger ses pratiques et acquérir de nouveaux outils pour développer la participation et le Pouvoir d'Agir des Habitants ;

#### ■ Des fiches pour aller plus loin :

3 fiches ressources pour permettre aux acteurs des Centres Sociaux d'aller plus loin sur la question du Pouvoir d'Agir ;

Évolutive, de nouvelles fiches viendront la compléter au fil du temps.

#### LA DIFFUSION DE LA BOITE À OUTILS

Dans un premier temps, la boite à outils a été remise à chacun des acteurs des Centres Sociaux présent lors du petit dej' fédéral qui a clôturé ce thème de réflexion.

Elle a ensuite été diffusée à chacune des structures du réseau, pour leur permettre de s'imprégner de la démarche. À l'heure du numérique, nous avons également publiée une version dématérialisée sur le site ressource de la Fédération pour permettre à chaque acteur du réseau de pouvoir s'en emparer.

Cette boite à outils a également été partagée avec nos partenaires institutionnels pour leur permettre d'avoir une lecture précise de ce que défendent les Centres Sociaux et de réaffirmer leur volonté forte de placer les habitants et leurs préoccupations au cœur des projets de territoires.

#### **RECHERCHE-ACTION**

## C. « Animation jeunesse : Faire place au Pouvoir d'Agir des Jeunes

# Le Pouvoir d'Agir, c'est aussi un préalable à l'implication citoyenne des jeunes.

Avoir l'ambition de développer le Pouvoir d'Agir des jeunes, ce n'est pas seulement écouter leurs envies, leurs propositions de sorties ou d'activités, pour ensuite les mettre en place. Il s'agit d'élaborer les conditions nécessaires pour que les jeunes soient pleinement auteurs et acteurs des projets qui les motivent.

Nous souhaitons que l'action jeunesse des Centres Sociaux prenne une autre dimension et accompagne l'engagement et l'investissement des jeunes dans des projets collectifs et citoyens.

Après les réflexions amorcées en 2015, la Fédération porte en 2016 son énergie sur l'ingénierie d'une recherche-action « l'Animation jeunesse, faire place au Pouvoir d'Agir des Jeunes ».

Ce chantier, amorcé par la Fédération 44 fin 2015, a permis l'implication des autres Fédérations départementales de notre région, ainsi que le soutien en ingénierie des DDCS, des CAF de Loire Atlantique et de Vendée. Il devient un **chantier régional** que se concrétise par une journée de mobilisation le 14 juin 2016 réunissant **23 structures de 3 départements.** 

Cette journée de mobilisation a permis d'exposer les objectifs de cette recherche-action, de présenter les différents intervenants extérieurs associés au fil des séminaires (l'association ANDADPA, le sociologue Olivier Noël, Jérôme Guillet et les CEMEA.)

Le transfert du pilotage de l'action se fera au fil de l'année auprès de notre chargée de mission formation régionale.

L'ensemble des moyens humains et financiers mobilisés (dont la CAF de la Loire Atlantique, la DRDJSCS des Pays de la Loire dans le cadre du FDVA et du soutien à l'ingénierie, la FCSF et l'OPCA) permettent le démarrage de la rechercheaction dès février 2017.





Il existe un dispositif, « **Junior Association** », qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Le dispositif permet de se regrouper sous une forme

associative simplifiée et de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet. Ce dispositif favorise donc l'émancipation et le développement du Pouvoir d'Agir, dès le plus jeune âge.

En tant que relai départemental du dispositif, la Fédération accompagne 3 juniors associations :

- **Sod'asso** : Organisation d'animations festives de plein air pour tous ;
- Kaskou : Pratique du sport de glisse et activité de plein air ;
- **Vidé'yo games :** Organisation d'évènements mensuels autour du thème des jeux vidéos .



## 3. La valorisation du vivre-ensemble et de la diversité

Les événements tragiques de 2015 et 2016, nous ont invité à placer la nouvelle année sur le thème du **Vivre-ensemble, de la valorisation** de la diversité et des valeurs républicaines qui prennent corps dans nos Centres Sociaux. Les administrateurs de la Fédération ont décidé d'en faire le thème de réflexion annuel avec pour ambition que « Les frontières de nos différences s'estompent pour révéler nos richesses... ».

#### A. Une journée fédérale 2016 : Le village des Possibles

**76** participants, habitants, bénévoles et professionnels étaient présents à l'édition de novembre 2016, au Centre Socioculturel de Thouaré-sur-Loire.

Lors de la journée, nous nous sommes interrogés, en lien avec le thème de l'année, sur ce que représente la diversité, son accueil et sa valorisation dans nos pratiques.



#### Pourquoi et comment mieux vivre ensemble ?



Lors de la journée, Victor Grezes, co-fondateur de l'association Coexister a proposé une intervention sur les raisons pour lesquelles nous devons vivre ensemble et sur comment y arriver.

Il a commencé son intervention en présentant l'association qui fédère plus de 2000 jeunes, croyants de confessions différentes et non croyants avec une idée forte, **coexister**. L'engagement citoyen des acteurs de l'association consiste à revendiquer leur différence de conviction et à en affirmer la richesse. Une ouverture qui les pousse à agir ensemble, pour le bien d'une société plus harmonieuse.

Victor Grezes a pu exposé la vision de la coexistence active, l'un des principes forts de la démarche fédératrice de l'association. « La coexistence active, c'est le juste équilibre à trouver entre l'altérité et l'identité ». Si l'excès d'identité mène au prosélytisme, l'excès d'altérité risque d'effacer toutes les singularités qui font la richesse du vivre-ensemble. Un équilibre difficile à trouver que l'ouverture à la foi de l'autre facilite.

Coexister défend l'idée d'aller vers l'autre, non pas pour changer qui nous sommes, mais pour changer la manière dont nous appréhendons l'autre.



Lors de la journée, les Centres Sociaux ont pu présenter une de leurs actions, en lien avec le Vivre-ensemble et/ou la valorisation de la diversité pour, entre autres, **favoriser le compagnonnage et valoriser les initiatives des habitants.** 



Les participants ont également particité à des

ateliers de réflexion qui ont permis une approche de la laïcité, de la connaissance des Gens du Voyage, des discriminations et de l'accueil du handicap dans les Centres Sociaux, le tout par le prisme du vivre-ensemble. Les militants présents ce jour-là ont souhaité aller plus loin sur ces sujets.

Pour répondre aux attentes du réseau, la Fédération a prévu pour 2017, un cycle de formation/sensibilisation pour permettre aux acteurs des Centres Sociaux (bénévoles et professionnels) de s'emparer de ces questions et de pouvoir faire évoluer leurs pratiques.

#### B. Les discrim': Parlons-en!: Un jeu créé par la Fédération



Toujours avec la même volonté d'outiller les Centres Sociaux du réseau sur les thématiques qui lui sont chères, la Fédération a élaboré un jeu pour **animer le débat autour des discriminations**. Ce jeu s'inscrit dans le fil conducteur de l'année 2016 sur le vivre-ensemble et la valorisation de la diversité.

#### Objectifs du jeu :

- Créer le débat autour des discriminations
- Sensibiliser aux critères et situations de discriminations
- Réfléchir collectivement aux moyens de lutter contre les discriminations dans les Centres Sociaux

#### Composition du jeu :

- 8 cartes **«Quizz Discrim'»** pour s'informer sur le cadre légal autour des discriminations, et des différents dispositifs de sensibilisation et de lutte.
- 8 cartes **«Situations»** permettant aux participants d'échanger sur des situations discriminantes concrètes.
- 8 cartes **«Stéréotypes»** pour conscientiser sur les idées stéréotypées dont nous sommes tous emprunts.
- **a** 8 cartes **«Partage d'expérience»** pour permettre aux participants d'échanger sur leurs propres expériences (vécues ou observées).
- 1 question bonus pour réfléchir collectivement aux actions concrètes à mettre en place, que ce soit pour sensibiliser ou lutter contre les discriminations.

Ces chantiers majeurs, qui rythment les années fédérales permettent non seulement d'approfondir les thématiques qui comptent pour les Centres Sociaux et leurs acteurs, mais aussi de créer des temps pour « faire réseau » et favoriser la rencontre, l'échange et le compagnognage.

2017 sera l'occasion d'aborder un nouveau thème : « Les évolutions partenariales et économiques induites par la société en mutation. ».



En 2016, le jeu a été testé lors de l'Assemblée Générale de la Fédération et de la journée fédérale. Une cinquantaine de personnes, professionnels comme bénévoles, ont ainsi participé à son évolution.

Le jeu a pour vocation d'être partagé avec l'ensemble du réseau. Afin de familiariser les différents acteurs (animateurs jeunesse, animateurs collectifs famille, administrateurs...) à son utilisation, une campagne de formation est prévue en 2017.



## LE RÉSEAU : L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET L'EXPERTISE AU SERVICE DES PROJETS DE TERRITOIRE

## 1. Des commissions régulières pour favoriser l'apport collectif

La mise en réseau des différents acteurs des Centres Sociaux est l'essence même de l'action fédérale. Avec la volonté forte de **créer des espaces d'enrichissements mutuels**, notamment par l'échange de pratique, la Fédération pilote et anime des commissions pour les professionnels des Centres Sociaux.

#### A. LES COMMISSIONS DIRECTEURS(TRICES)

Les commissions de directeurs(trices) ont pour objectifs de **mettre en place des temps de réflexion au sein du réseau, de partager les ressources mais aussi** d'assurer une veille stratégique.



**Directeurs** en moyenne qui participent aux commissions qui ont lieu **tous les 2 mois**, soit **5 commissions** en 2016.

#### EXEMPLES DE SUJETS ABORDÉS EN 2016

#### Faire réseau, c'est partager les ressources et les informations :

- Diffusion du catalogue de formation 2016 et information sur les différentes formations (manager son équipe en vue de l'élaboration du projet social, site internet, laïcité,...);
- Information et échanges sur le dispositif Service Civique en Centre Social (conditions d'accueil, missions possibles, retours d'expérience ...);
- Information autour du «Petit déj. fédéral» sur le Pouvoir d'Agir (partage des outils créés suite au chantier fédéral 2015, perspectives de 2016, présentation de la boite à outils sur le Pouvoir d'agir,...);
- Veille sur les appels à projets 2016 (CAF, CARSAT, ARS, Fondation de France,...);
- Informations et échanges sur la fonction d'accompagnement à la vie associative dans les Centres Sociaux, le label PAVA.

#### Faire réseau, c'est réfléchir à plusieurs :

- Une journée de travail sur la notion de veille sociale dans les Centres Sociaux ;
- Échange autour de la circulaire VALLS (nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations) ;
- Échanger sur les JPAG (le programme, le retour sur les travaux effectués et perspectives de réflexion, d'actions, d'expérimentations pour notre réseau départemental, nouvelles formes de partenariat, de gouvernance, de modèle économique,...);
- Focus sur la recherche action « Animation jeunesse, faire place au Pouvoir d'Agir des Jeunes » (les ambitions, les contenus, ...);

#### Faire réseau, c'est penser stratégie collective :

- À propos du Conseil Départemental (point de situation sur l'évolution des nouvelles modalités de coopération, partage d'information sur les actions menées, ...);
- Sur l'action jeunesse ( réflexions autour du dispositif «promeneurs de net», perspective d'une prestation de service dans le cadre de l'action jeunesse);
- Retour et perspective suite à la journée départementale CAF/FD du 25 octobre (SENACS, Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale).

#### **B.** Les commissions secrétaires

Cette commission a pour objectifs de mutualiser les pratiques, d'apporter des réponses à des problématiques vécues par les personnels administratifs et de participer à la construction d'une culture commune.



Secrétaires en moyenne

qui participent aux commissions qui ont lieu **tous les trimestres**, soit **3 commissions** en 2016.

#### EXEMPLES DE SUJETS ABORDÉS EN 2016:

- La militance professionnelle au service du projet ;
- Le référentiel sur « la fonction de l'accueil dans les Centres Sociaux » (élaboré en 2015 dans le cadre d'une recherche action avec 4 Centres Sociaux de Loire Atlantique);
- Partage des réflexions sur la notion de veille sociale dans les Centres Sociaux ;
- Animation méthodologique sur la résolution collective d'un problème.



#### C. LES COMMISSIONS ANIMATEURS (TRICES) JEUNESSE

Les animateurs(trices) «jeunes» dans les Centres Sociaux et socioculturels occupent différentes fonctions. Ils peuvent coordonner le secteur jeunesse ou enfance et/ou être en animation directe avec leur public.



animateurs en moyenne qui participent aux commissions qui ont lieu tous les 2 mois, soit 5 commissions en 2016.

#### EXEMPLES DE SUJETS ABORDÉS EN 2016

- La recherche action : « Animation jeunesse, faire place au Pouvoir d'Agir des Jeunes » ;
- Les outils de communication développés auprès des jeunes ;
- Présentation par l'ANCV du dispositif «départ 18-25»;
- Les projets d'été dans les Centres Sociaux ;
- Point sur les appels à projet «fonds publics et territoires» ;
- Retour sur la formation Alliance Citoyenne ;
- Échange sur le dispositif «Promeneurs du net» (en présence de la CAF 44);
- DDCS : formation partenariat collectivité et monde associatif.

#### D. LES COMMISSIONS ANIMATEURS (TRICES) COLLECTIF FAMILLE

Les animateurs(trices) «familles» coordonnent les actions et les services relevant du champ de la famille et de la parentalité, en lien avec le projet social de la structure. Les commissions permettent l'échange de pratique et l'enrichissement mutuel.



#### animateurs collectif famille

en moyenne qui participent aux commissions qui ont lieu **tous les 2 mois**, soit **4 commissions** en 2016.

#### EXEMPLES DE SUJETS ABORDÉS EN 2016

- Retour sur la formation «Accompagnement à l'autonomie d'une commission famille» ;
- Les postures de l'animateur référent famille, en lien avec le Pouvoir d'Agir ;
- Présentation par l'UDAF 44 du dispositif LIEN ;
- Constitution d'un réseau d'appui et d'entraide pour les familles monoparentales ;
- Constitution d'un fichier « Consultants, intervenants pour l'animation famille» ;
- Information sur la journée départementale aux services des familles ;
- Retour sur l'Université Populaire des Parents de mai 2016 ;
- Partage de fiches ou tracts d'actions emblématiques portées par les Centres Sociaux ;
- Point sur les LAEP (lieux d'accueil parents/enfants) et leur développement dans les Centres Sociaux ;
- Perspectives sur le Contrat de Territoire Global et coordination famille.



## 2. L'ACCOMPAGNEMENT SUR LES THÉMATIQUES COMMUNES ET SPÉCIFIQUES

#### A. LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRAL SUR LES THÉMATIQUES RÉCURRENTES

Différentes thématiques croisent les préoccupations ou réflexions de plusieurs Centres Sociaux. Elles peuvent s'aborder dans le cadre d'accompagnements individualisés, de supports à disposition de tous les adhérents, ou encore avec des réflexions collectives. Pour les supports, ils sont souvent accessibles par des envois ciblés ou en accès privés sur nos espaces ressources multiples. Pour les réflexions collectives, elles sont co-animées par les acteurs fédéraux et les acteurs des Centres Sociaux qui souhaitent prendre une part active dans la réflexion, parce que tout particulièrement concernés.

#### LA DIMENSION FINANCIÈRE, AU SERVICE DU PROJET



Chaque année, une liste des appels à projets auxquels les Centres Sociaux peuvent prétendre est envoyée à toutes les structures adhérentes.

Ces appels à projets sont également relayés lors des différentes commissions,

via la lettre d'information hebdomadaire et répertoriés sur le site ressource de la Fédération. De plus en plus, les Centres Sociaux font de la veille sur cette question et partagent l'information à la Fédération pour qu'elle soit relayée dans tout le réseau.

En fonction des partenariats fédéraux ou parce ce que le sujet peut être considéré comme pertinent à saisir, une promotion spécifique est organisée pour certains appels à projets pouvant accompagner les projets des Centres Sociaux (REAAP, promeneurs du net, financements via le Conseil Départemental, ACP de la CARSAT, ARS, fondation de France...).

Cette mutualisation, effectuée au nom de tous, permet une réelle économie de temps pour les Centres Sociaux du réseau pour appréhender la dimension financière.

#### LA DIMENSION RESSOURCE HUMAINE



La Fédération accompagne et soutient les Centres Sociaux du réseau sur la question de la gestion des ressources humaines.

Le soutien fédéral peut prendre différente forme :

- Une veille constante sur le sujet, partagée via l'information de la semaine, dans le cadre des réunions de directeurs, partage de différentes informations concernant les évolutions législatives et conventionnelles de la gestion des ressources humaines;
- La co-animation des rencontres avec l'OPCA et la chargée de mission formation régionale ;
- La co-écriture d'un plan stratégique suite à une étude GPEC conduite au sein de la branche en Pays de la Loire ;
- La contribution à la structuration et mise en œuvre du catalogue de formation produit à l'échelle régionale.

#### LA QUALITÉ DES RAPPORTS AVEC LES PARTENAIRES DES CENTRES SOCIAUX

les rapports partenariaux sont la clé de voûte pour la réussite d'un projet social. Ils peuvent se révéler être de véritables leviers pour faire vivre les projets ou parfois, être vécus comme des bloquants majeurs créant une inertie de l'action sociale et absorbant toute l'énergie du Centre Social. Le tiers expert que peut être la Fédération prend ici une dimension toute particulière.

Le soutien de la Fédération s'est opéré cette année auprès de **15 structures différentes**, regroupées ou non, selon leur territoire d'intervention.

L'accompagnement peut prendre la forme d'un suivi de partenariat (via un espace ou un conventionnement politique comme le pacte de coopération, l'accord cadre...), ou bien d'un accompagnement en situations dites de crise. Cette dernière forme s'avère particulièrement délicates et longues, à l'image des territoires comme Saint-Sébastien-sur-Loire et Saint-Herblain.

Dans tous les cas, il s'agit bien d'un accompagnement spécifique, en fonction d'un contexte local bien précis, non modélisable.

# Nous noterons pour 2016 les accompagnements ou travaux suivants :

- Les 2 CSC d'Orvault : Préparation au COPIL entre la Ville, la CAF, et les deux CSC ;
- Le Centre Social de Tempo à Blain : Participation aux comités techniques et aux comités de pilotage du Pacte de Coopération et accompagnement technique avec la CAF sur l'évolution des collaborations ;
- Les 4 Centres Sociaux de Rezé : Rencontre et animation Inter CSC sur l'élaboration du pacte et rencontres partenariales.
- Les 2 Centres Sociaux de Saint-Sébastiensur-Loire: Accompagnement dans la situation dites de crise et élaboration de stratégies de sortie de crise avec les partenaires engagés.
- Les 6 Centres Sociaux de Saint-Herblain: Accompagnement du collectif inter ASEC ayant pour chantier significatif la construction d'un partenariat rénové dans le respect des différents protagonistes.

L'engagement fédéral technique est évalué à plus de **90 heures en 2016**, pour l'accompagnement de **15 structures**.

Il convient d'insister sur l'importance de tels chantiers et préciser que ce temps d'intervention ne représente souvent que la partie visible du travail de la Fédération.

Il est en effet, souvent associé de temps de préparation, d'échange avec les différents interlocuteurs au service de meilleurs rapports partenariaux.

Cet accompagnement est important mais nécessaire pour rester en phase avec la volonté politique fédérale d'accompagner les Centres Sociaux, au quotidien.

Dans les situations les plus délicates, la présence technique est souvent associée à celle d'un acteur politique fédéral.

Convaincu de l'importance d'une coopération d'intelligence avec les partenaires des Centres Sociaux, et en conformité avec le projet fédéral co-élaboré avec les acteurs du réseau, la Fédération prolongera son engagement en 2017.

#### B. ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL





#### À Saint-Nazaire:

Maison de Quartier Mean Penhouët 6 bénévoles et 3 professionnels

Maison de Quartier Avalix 13 bénévoles et 2 professionnels

Maison de Quartier Kerlédé 13 bénévoles et 4 professionnels Maison de Quartier Bouletterie 12 bénévoles et 7 professionnels

#### Ailleurs en Loire-Atlantique :

Centre Socioculturel Pierre Legendre (Couëron) 6 bénévoles et 7 professionnels

Office Socioculturel Montoirin (Montoir de Bretagne)

16 bénévoles et 6 professionnels

Centre Socioculturel de Ragon (Rezé) 9 bénévoles et 4 professionnels

Centre Socioculturel Intercommunal Mireille Moyon (Paimboeuf) 14 bénévoles et 5 professionnels La Fédération accompagne tous les Centres Sociaux de Loire-Atlantique (hormis ceux de Nantes) dans la démarche d'évaluation du projet social précédent, en vue de l'élaboration du nouveau.

Pour renouveler (ou obtenir) l'agrément « Centre Social » délivré par la CAF, les Centres Sociaux doivent élaborer un projet social. À partir d'une analyse contextuelle, le projet souligne une (ou plusieurs) problématique(s) de territoire et les grandes lignes du plan d'action à mettre en œuvre pour tenter d'y répondre.

Les séances de travail de la Fédération semblent être devenues pour les Centres Sociaux un moment incontournable dans la phase de réalisation du projet social.

Au fil des années, nous pouvons constater une évolution de la mobilisation des acteurs bénévoles et professionnels. Cela peut, pour partie, attester de la satisfaction des acteurs et de la pertinence des outillages proposés, mais aussi de l'importance que les Centres Sociaux de notre réseau porte à leur projet.



Exemple de plaquette réalisée par la Fédération suite à l'accompagnement au renouvellement du projet social.

À la lecture des projets sociaux agréés, nous pouvons constater comment les Centres Sociaux ont pu se saisir, à la fois de la plaquette de communication pour exposer le projet réalisé mais aussi des méthodes proposées pour animer les multiples rencontres pendant l'élaboration de leur projet social.

#### 2016, ANNÉE DE TRANSITION POUR LA FORME D'ACCOMPAGNEMENT

#### L'accompagnement proposé initialement par la Fédération

Proposés depuis de nombreuses années, les premiers accompagnements, axés sur la démarche d'évaluation, permettaient à la fois une lecture objective de l'action produite, un réajustement possible et éclairé des nouvelles perspectives pour les Centres Sociaux. Progressivement, la maîtrise de la méthodologie d'évaluation par les acteurs des Centres Sociaux a permis de faire évoluer les séances vers de l'outillage pour communiquer, les méthodes à expérimenter pour aller à la rencontre des habitants.

#### Une nouvelle forme d'accompagnement 2016/2017



La journée de mobilisation annuelle pour les Centres Sociaux en renouvellement de projet, nous a permis de proposer

un nouveau modèle d'accompagnement.

Les structures, selon leurs spécificités seront maintenant invitées à pouvoir choisir l'accompagnement, le plus en adéquation avec leurs réalités de territoire et ambitions politiques.

Pour les deux premières séances, les acteurs des Centres Sociaux devront choisir deux thématiques parmi les cinq proposées.

#### Les thématiques proposées :

- Pouvoir d'Agir, une dynamique à développer pendant l'élaboration du projet social ;
- Renouvellement du projet social : Une occasion pour **donner à lire** sur le Centre Social et son action ;
- Définir des **thématiques de réflexions** pour la phase de diagnostic du territoire (rencontrer les habitants, recueillir leurs

avis sur le quartier ou la commune, les associer à la réflexion..);

- Quels **modes d'animation** pour débattre et échanger avec les habitants ?
- Le processus de **pacte de coopération** à engager pendant l'élaboration du nouveau projet social.

La dernière séance restera inchangée avec la définition des questions évaluatives qui animeront leur réflexion d'évaluation pendant les années de vie du projet.

Nous noterons que les options d'accompagnement sont en cohérence avec les axes du projet fédéral :

- Affirmer la reconnaissance partenariale dans la spécificité du Centre Social ;
- Les Centres Sociaux doivent être novateurs dans leurs outils de communication.

#### C. ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU CASTELBRIANTAIS



La Fédération intervient aussi sur des territoires ne disposant pas de Centres Sociaux, pour apporter son expertise et accompagner à la structuration d'un projet d'animation de la vie sociale locale, avec les différents partenaires concernés. C'est dans ce contexte, que la Fédération a accompagné la Communauté de Communes du Castelbriantais.

En 2015, la phase de diagnostic du territoire a été finalisée. L'année 2016 sera marquée par l'organisation de la mise en vie du projet.

- Un premier acte important est la structuration de nouvelles conventions avec chaque association impliquée dans les orientations du projet intercommunal d'animation de la vie sociale et le choix des moyens associés.
- Un deuxième acte important est le choix des chantiers et actions qui devront être portés par la structure fédératrice locale (à savoir, un centre de ressources, un soutien aux nouvelles actions et un espace d'échange et de réseau).

À la clôture de 2016, les associations ont déjà mis en œuvre des actions, en lien avec le projet intercommunal et les chantiers à conduire par la nouvelle structure sont définis

2017 permettra la finalisation du choix de la forme juridique de la structure et de son organisation, selon la volonté des acteurs impliqués et des énergies mobilisables localement. Quel que soit la forme juridique qui sera prise par l'entité qui fédère maintenant les acteurs locaux autour d'un projet à dimension intercommunal, nous pouvons déjà saluer l'énergie et la volonté qui a permis d'engager une nouvelle forme de coopération.

Dans l'ensemble de cette démarche, la Fédération, par un lien conventionnel aura été ressource sur les 4 dimensions suivantes :

- Supervision de la démarche générale;
- Concertation avec l'ensemble des acteurs ;
- Co-animation des instances ;
- Ajustement des préconisations dans la méthodologie et l'animation du pilotage.

# D. Une réflexion en marche sur la commune de Corcoué-sur-Logne



Depuis quelques années, la ville de Corcoué-sur-Logne connait une croissance démographique régulière.

Les moins de 20 ans représentent plus de

30% de la population et la demande sociale augmente en conséquence.

Pour autant, les plus de 65 ans ont également des besoins et des attentes qui évoluent pour lesquelles les réponses restent encore à construire.

Le territoire est désireux de **développer** l'animation de la vie sociale sur son territoire et il est sensible au dispositif EVS (Espace de Vie Sociale) agréé par la CAF.

Quelques temps de travaux avec les techniciens puis élus, en étroite collaboration avec la conseillère technique CAF du territoire, nous ont permis de mieux cerner les enjeux de l'animation de la vie sociale sur la commune, de partager avec les acteurs ce que peut représenter la mise en œuvre d'un tel dispositif ainsi que les finalités associées.

Il appartient maintenant à la collectivité de décider si elle souhaite s'engager dans la démarche.

Les différents accompagnements de la Fédération, que ce soit auprès des Centres Sociaux ou des acteurs locaux, témoignent de l'expertise de notre structure sur les questions d'animation de la vie sociale, et de la reconnaissance de cette dernière par les différents partenaires.



## 3. Des formations au service de la qualification de tous les acteurs



#### A. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Depuis 2012, l'Union Régionale pilote les formations pour les professionnels des Centres Sociaux, mais également ouvertes aux bénévoles. Toutes figurent dans le catalogue de formation, remis chaque année, aux acteurs de tous les Centres Sociaux des Pays de la Loire.

## En 2016, les acteurs de Loire Atlantique ont participé aux actions de formation ci-dessous :

- Penser et animer l'accueil du Centre CSC Loire Divatte – 3 jours – 12 professionnels formés
- Créer un site internet de A à Z avec Wordpress CSC Loire Divatte - 3 jours – 2 bénévoles et 9 professionnels formés

CSC La Mano - 3 jours – 1 bénévole et 11 professionnels formés

- Les réseaux sociaux au service de la communication 2 structures − 1 jour − 3 professionnels formés
- Wordpress, trucs et astuces pour aller plus loin 1 structure - 1 jour – 2 bénévoles formés
- Manager son équipe pour mettre en œuvre son projet social

8 structures – 5 jours – 8 professionnels formés

#### Au total:

- 112 heures de formation
- ■43 professionnels du 44 formés
- ■6 bénévoles du 44 formés

dans le cadre de la formation professionnelle régionale.



#### B. Une offre de formation évolutive pour les bénévoles

En plus des formations proposées aux professionnels dans le catalogue de formation de l'Union régionale, la Fédération est en mesure de proposer des actions de formation spécifiques, adaptées aux besoins recensés



localement par les Centres Sociaux et cela, prioritairement pour les bénévoles. Certains professionnels y participent.

#### Les formations dispensées par la Fédération en 2016 :

- De l'accueil à l'implication des habitants CSCM Thouaré − 1 jour − 12 bénévoles et 1 professionnel formés
- Rôle et fonction des administrateurs

  MPT La Chapelle-sur-Erdre 1 jour 8 bénévoles et 1 professionnel formés
- Les Centres Sociaux : histoire et culture MPT La Chapelle-sur-Erdre - 1 matinée – 6 bénévoles formés
- Construire ensemble le projet, le travail associé bénévoles/professionnels CSC de Paimboeuf - 1 matinée – 12 bénévoles et 6 salariés formés

#### Au total:

- 21 heures de formation
- 38 bénévoles du 44
- 8 professionnels du 44

dans le cadre de la formation bénévole portée par la Fédération.

#### C. ZOOM SUR LA FORMATION POUR CRÉER UN SITE INTERNET



Dans son projet fédéral 2014-2017, la Fédération a pour volonté de structurer une stratégie de communication pour une plus grande lisibilité du réseau, d'accompagner la performance des outils de communication des Centres

Sociaux. Comme tout chantier, nous avons défini nos priorités d'actions, l'une d'entre d'elles porte sur la création ou la rénovation des sites internet.

Le bureau fédéral a décidé de renouveler son soutien pour tout Centre Social du réseau qui souhaite s'engager dans un processus de création ou de rénovation de son site internet avec la plateforme WordPress.

Ainsi, l'association Loire Divatte et le Centre Socioculturel LaMano ont bénéficié de la formation « **Élaborer un site internet** » et ont pu lancer leur nouveau site en 2016.

Au-delà de la formation technique à l'outil, c'était l'occasion pour les acteurs du Centre Social (bénévoles comme professionnels) d'adopter une démarche stratégique en réfléchissant aux enjeux de leur communication numérique.

En 2016, 11 Centres Sociaux du réseau ont un site internet rénové ou créé via la plateforme des Centres Sociaux, au service d'une communication numérique plus pertinente, soit 48% de nos adhérents.

#### 4. LA COMMUNICATION: UNE DYNAMIQUE EN MARCHE

## CONSCIENTISATION DES ENJEUX DE LA COMMUNICATION

Le réseau, conscient des enjeux, affiche une volonté forte de communiquer plus efficacement et stratégiquement pour mieux donner à lire sur ce que sont et ce que font les Centres Sociaux, que ce soit à l'échelle départementale et locale.

En inscrivant la communication dans son projet fédéral (axe 3), la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique s'est donnée **deux objectifs**:

- Accompagner les adhérents dans leur stratégie de communication;
- Structurer sa communication en l'inscrivant dans une démarche stratégique;

C'est à cet effet que Maxime Bée a rejoint la Fédération en septembre 2015, en tant que chargé de mission communication.

Cette embauche affirme, encore un peu plus, l'intérêt fort de la Fédération de faire avancer la question de la communication, quand on sait qu'il existe très peu de Fédérations en France, avec un poste dédié exclusivement à la communication.

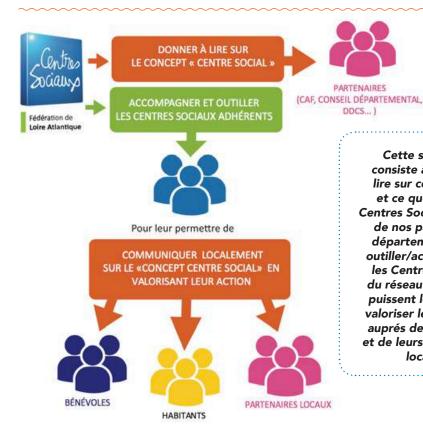
#### A. LE PLAN D'ACTION 2015/2016

En 2015, un plan de communication stratégique a été élaboré pour structurer les grandes lignes de ce chantier pour les année 2015/2016.

La stratégie proposée permet de structurer les différentes actions, en réponse à la problématique suivante :

Comment développer la notoriété du concept « Centre Social» et de ses spécificités tout en réduisant l'écart entre son image perçue et son image réelle, à l'échelle départementale ?

#### LA STRATÉGIE EN BREF :



Cette stratégie
consiste à donner à
lire sur ce que font
et ce que sont les
Centres Sociaux, auprès
de nos partenaires
départementaux et
outiller/accompagner
les Centres Sociaux
du réseau pour qu'ils
puissent localement,
valoriser leurs actions
auprés des habitants
et de leurs partenaires
locaux.

#### QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS MISES EN PLACE EN 2016 :

Pour le déploiement de cette stratégie, de nombreuses actions de communication ont été mises en place en 2016.



#### Quelques exemples :

- Des supports plus communicants ;
- Une charte graphique pour garantir l'identité visuelle ;
- La refonte du site de l'Union Régionale ;
- Des espaces réguliers pour la parole politique ;
- Des supports suite à l'exploitation des données SENACS;
- La création d'un espace ressource en ligne ;
- Une assistance quotidienne sur les questions de communication et d'usages numériques ;

- Des formations sur la communication dans le catalogue de formation régional ;
- Des accompagnements individuels pour les adhérents ;
- Un soutien technique dans la réalisation de support de communication ;
- La création de guides et astuces pour mieux communiquer;
- La création d'une boite à outils pour permettre aux Centres Sociaux d'élaborer collectivement une stratégie de communication.

#### B. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES CENTRES SOCIAUX DU RÉSEAU EN COMMUNICATION

La Fédération propose un accompagnement sur mesure pour les Centres Sociaux du réseau qui souhaitent s'emparer d'une question spécifique sur la communication.

En général, il est proposé sous forme d'ateliers méthodologiques pour structurer les échanges et réflexions des bénévoles et professionnels, en fonction de la problématique pointée.

À chaque intervention et quelle qu'en soit la thématique, les participants sont sensibilisés à la démarche stratégique, avant de penser outils ou actions de communication.

## La communication c'est l'affaire de tous!

Ainsi chaque intervention rassemble, dans l'idéal, bénévoles et professionnels, pourfaire de la communication, un véritable travail associé.

## Les thématiques des interventions en 2016 :

- Communiquer stratégiquement sur le projet social auprès des habitants ;
- En route vers une stratégie de communication pour le Centre Social ;
- Facebook au service de la communication du Centre Social ;
- Élaborer un dossier de presse efficace ;
- Un regard sur la communication numérique du Centre Social ;
- Un état des lieux de la communication du Centre Social ;
- Comment optimiser le site internet du Centre Social ?
- Une animation communicante pour l'AG du Centre Social ;
- Communiquer en direction des jeunes ;
- Réaliser un diaporama efficace pour présenter le projet du Centre Social ;

#### En 2016, au total:

- 56 professionnels
- 21 bénévoles
- 14 Centres Sociaux

formés ou sensibilisés à la communication.



Animée d'une volonté forte d'outiller et d'accompagner les adhérents au quotidien, la Fédération a lancé, début 2016, un espace ressources en ligne. La mutualisation des ressources s'inscrit dans la logique de «faire réseau».

Ce site, exclusivement réservé au partage de ressources permet à chaque acteur du réseau de s'informer et de s'outiller sur son cœur de métier pour développer ses pratiques et ses connaissances sur les spécificités du concept Centre Social et de rester en veille sur l'actualité inhérente aux Centres Sociaux.

#### Quelques exemples de ressources disponibles sur le site :

- Des ressources pour comprendre et expliquer le concept Centre Social ;
- Une sélection d'appels à projets susceptibles de concerner les Centres Sociaux ;
- Des astuces et outils pour développer la communication des Centres Sociaux ;
- Des ressources pour découvrir et approfondir le Pouvoir d'Agir ;
- Les photos, vidéos et diaporamas des différents temps forts du réseau ;
- L'ensemble des logos du réseau et des partenaires à télécharger ;
- Une sélection de ressources par cœur de métier (accueil/secrétaire, animateurs jeunesse, animateurs collectif famille...).

Le site ressource est réservé aux acteurs, bénévoles comme professionnels, des Centres Sociaux adhérents à la Fédération. Avec l'ajout régulier de nouvelles ressources, il a pour vocation de s'étoffer au fil du temps.

Quelques mois après son lancement, nous sommes ravis de constater que de plus en plus d'acteurs des Centres Sociaux perçoivent l'utilité d'un tel outil et que certains, en deviennent même contributeurs.





## Des relations partenariales au service du réseau



## 1. LES PARTENARIATS À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

#### A. Un partenariat de confiance avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique



Le partenariat entre la CAF de Loire Atlantique et la Fédération permet d'agir avec les Centres Sociaux pour développer leur capacité à être des acteurs de Développement Social Local et des Animateurs de la Vie Sociale.

## Notre convention CAF/FD en cours structure nos travaux sur 4 axes :

- 1. L'appui méthodologique et l'accompagnement des Centres Sociaux en phase de renouvellement de leur agrément ou de façon plus globale sur des thèmes nécessaires à aborder;
- 2. Le développement des conventions multi partenariales entre financeurs des Centres Sociaux afin de leur assurer la pérennité de leurs ressources sur la période de l'agrément = Pacte de coopération;
- **3.** L'accompagnement spécifique des Centres Sociaux dans les situations spécifiques (création, renouvellement du personnel cadre, situation de difficulté);
- **4.** Le développement d'une politique de communication pour valoriser l'action sociale collective;
- **5.** La poursuite et le renforcement d'une coopération partenariale départementale.

Chacun de ces axes est soigneusement mis en œuvre et le réalisé annuel donne à lire, au travers de ce rapport d'activité, toute l'action conduite ainsi que son impact, voire ses perspectives.

Pour ne reprendre que quelques éléments, nous pourrons citer :

- 8 structures en renouvellement accompagnées, pendant 13 séances de formation, auxquelles ont participé 89 bénévoles et 38 professionnels.
- Un accompagnement à la création de conventions multi-partenariales ou un suivi de conventions existantes sur 5 territoires (Rezé, Couëron, Orvault, Blain, Paimboeuf).
- Des accompagnements spécifiques en collaboration sur Saint-Herblain, ou Saint-Sébastien-Sur-Loire. Un accompagnement du territoire de Châteaubriant dans la perspective de la création d'un agrément CSC, ou les premières rencontres avec la commune de Corcoué sur Logne.
- Le développement d'une politique de communication à l'échelle du département et l'accompagnement spécifique des Centres Sociaux.
- Une participation au groupe partenarial nommé « groupe prospective » nous permettant de traiter les sujets départementaux, les situations locales, les collaborations et les partages de stratégies aux différents échelons du territoire.

Au-delà des chantiers conventionnels, nous pourrons aussi identifier des chantiers majeurs de collaboration sur l'année 2016 qui ne seront possibles sans une réelle dynamique partenariale, au service nos projets respectifs.

#### LE LANCEMENT OFFICIEL DE SENACS

La première saison arrive à son terme et nous lançons en 2016 la saison 2016-2017. La participation de l'ensemble des Centres Sociaux, la fiabilité des données renseignées mais aussi l'engagement de tous sur la deuxième saison sont autant d'éléments attestant d'une collaboration et complémentarité réussie.

#### LA JOURNÉE DE MOBILISATION POUR LES CENTRES SOCIAUX EN RENOUVELLEMENT DE PROJETS SOCIAUX

Souhaitant accompagner au mieux les Centres Sociaux, nous avons mis en œuvre une journée collective de mobilisation, permettant l'information, l'outillage et la réflexion partagée pour favoriser la dynamique d'élaboration des projets sociaux.

Cette journée a permis de rappeler les éléments de contexte pour le renouvellement de l'agrément, de développer une réflexion commune sur le contexte sociétal dans lequel agit le Centre Social, de présenter des outils d'accompagnement fédéraux au service de l'élaboration du projet social.

## LA SOIRÉE DÉPARTEMENTALE ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



Mobilisant les acteurs des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale, cette soirée avait pour objectifs :

- De présenter en avant-première l'état des lieux de l'animation de la vie sociale à l'échelle du département avec les données de l'observatoire SENACS;
- De partager les premières grandes lignes du schéma départemental et de solliciter la contribution des acteurs des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale.

Une année de contribution à l'élaboration du schéma départemental et de mobilisation des différents partenaires à l'accord cadre

Nos travaux amorcés depuis 2012 pour l'évolution de l'accord cadre, nous ont amené à penser l'articulation et la complémentarité entre le schéma départemental de l'animation de la vie sociale et l'Accord Cadre « nouvelle mouture ».

L'ensemble de ces chantiers ne serait possible sans une réelle relation de confiance et d'étroite collaboration entre les différents acteurs de la CAF, collaboration qui nous permet de partager nos expertises respectives (selon les spécificités et les domaines de compétences respectifs) et de mettre en cohérence des stratégies d'interventions locales ou globales, nos modalités d'intervention.

#### B. Une année de transition pour le Conseil Départemental



L'année 2016 fut marquée par une double évolution pour notre partenaire Conseil Départemental dans sa relation avec les Centres Sociaux et notre réseau :

- Des nouvelles orientations politiques du Conseil Départemental, actées dans son projet stratégique ;
- Des contraintes économiques du Conseil Départemental.

#### Ces contraintes sont venues impacter les modalités de coopération historiques avec les Centres Sociaux.

En cette période majeure et en lien étroit avec nos chantiers conventionnels historiques (développer le réseau fédéral, développer les partenariats, accompagner les acteurs des Centres Sociaux...), il était important de redéfinir de nouvelles modalités de collaboration entre les Centres Sociaux et le Conseil Départemental, en les rendant peut être plus effectives, mais en étant vigilant à ne pas sacrifier le sens commun qui nous anime depuis de nombreuses années. En cela, notre partenariat départemental de qualité a pu apporter sa contribution.

Si les COLA<sup>1</sup> ne pouvaient perdurer en l'état, la pertinence des collaborations, la pertinence des travaux sur le territoire, étaient, d'un avis commun, à prolonger.

Une fois les volontés politiques écrites, les mandats politiques des élus organisés en conséquence, les décisions relatives aux diminutions des moyens financiers prises, il fût alors important d'acter les principes de partenariat entre le Conseil Départemental et les Centres Sociaux.

Àl'échelle du département, nous sommes convaincus que nos travaux collaboratifs ont impacté sur l'engagement du Conseil Départemental dans l'accord Cadre (signature programmée en 2017).

Après 4 années de réflexion, il s'agit en effet d'un acte fort. Il reconnait cette intervention globale et les différentes dimensions dans lesquelles il peut trouver appui auprès des Centres Sociaux pour ces différentes politiques.

Il conviendra, pour 2017, de structurer par une convention cadre entre le réseau et le Conseil Départemental les modalités des rapports entre les Centres Sociaux et les différentes délégations au service des différentes missions et politiques publiques dans lesquelles le projet Centre Social agit (familles, jeunesse, actions sociales de proximité, insertion, vieillissement et personnes âgées, jeunesse et citoyenneté, développement des territoires, mobilité,...).

 $\textbf{COLA_1}: \textbf{Contrat} \ \ d'\textbf{Objectifs Local} \ \ d'\textbf{Animation}$ 

#### C. Notre partenariat avec la DDCS<sup>2</sup> et la DRDJSCS<sup>3</sup>



Si la DDCS a pu exprimer depuis 2015 son souhait d'être partie prenante à nos côtés dans un pacte de coopération départemental, le temps

nécessaire à la structuration d'un tel acte politique n'a pas freiné le développement pragmatique de nos collaborations.

Partageant différentes politiques communes, de multiples collaborations se sont prolongées au fil de l'année 2016, que ce soit à l'échelle départementale (DDCS) ou bien régionale (DRDJSCS).

**DDCS<sub>2</sub> :** Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

**DRDJSCS<sub>3</sub>:** Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale

#### Nous pourrons citer les travaux communs :

- Participations techniques à la finalisation de l'ingénierie de la recherche action « L'animation jeunesse, faire place au Pouvoir d'Agir des jeunes » ;
- Réflexions, partage d'outillage et accompagnements collaboratifs en direction de la vie association (2 rencontres Maia ; partage d'outils ; promotion du label PAVA) ;
- Participation à la commission régionale FONJEP ;
- Rencontre politique annuelle avec M. Laco (Directeur Régional Adjoint) pour aborder nos thématiques communes (la formation professionnelle, SENACS, recherche action jeunesse, Fonjep, développement du territoire, I-CARE, laïcité);
- Engagement de notre réseau dans la démarche « valeurs républicaines et laïcité);
- Le dispositif Service Civique.

#### D. AG2R LA MONDIALE



## AG2R LA MONDIALE

Un partenariat local actif qui pourrait prendre une dimension nationale.

Signée en 2014, notre convention se prolonge par une étroite collaboration avec les Centres Sociaux.

Reconnaissant l'intervention de proximité des Centres Sociaux et l'expertise du groupe AGR2 La Mondiale sur le sujet du vieillissement, la convention de coopération a pour objet de :

- Favoriser une politique concertée en conformité à nos valeurs communes ;
- Favoriser notre capacité à créer des projets et des actions au servir de nos ambitions ;
- Poursuivre et renforcer une coopération partenariale, pour accompagner nos ambitions partagées;
- Promouvoir et accompagner les coopérations sur les territoires.

Amorcée en 2016 et en lien étroit avec le sujet I-CARE, la démonstration de notre partenariat local pourrait contribuer à une modélisation de ce dernier à l'échelle nationale et le développement d'expérimentations sur différents départements ou régions de France pour l'année 2017.



## 2016 fut marquée par l'aboutissement de la convention cadre départementale portée à la signature début 2017.

L'accord cadre est l'aboutissement de plusieurs années de réflexion et de mobilisation des différents partenaires de la Loire-Atlantique.

S'appuyant sur les postures politiques respectives, il acte les ambitions partagées comme la reconnaissance des habitants en tant que premiers acteurs du territoire, la reconnaissance du projet global, la compétence du fait associatif, et formalise les finalités communes comme le

soutien à l'animation de la vie sociale, la volonté de pérenniser le fonctionnement des équipements sociaux.

Un tel accord, affirmant que le développement social local est une forme d'intervention particulièrement adaptée au contexte social actuel, s'appuyant sur les capacités de la population, justifie sans nul doute, notre attachement à sa concrétisation et à la participation de l'ensemble partenaires des Centres Sociaux.

## Signé en février 2017, et cela pour une période de 5 ans, l'accord cadre aura pour objet de :

- Favoriser une politique concertée en faveur du soutien et du développement des structures d'animation de la vie sociale.
- Valoriser et reconnaître le projet social des structures Animation de la Vie Sociale dans la prise en compte des réalités territoriales
- Poursuivre et renforcer une coopération partenariale départementale, au service d'interventions concertées, complémentaires et cohérentes en faveur de l'animation de la vie sociale
- Promouvoir sur les territoires de Loire-Atlantique un processus de coopération locale entre les gestionnaires des Centres Sociaux ou associations agréées « Espaces de Vie Sociale » et leurs financeurs départementaux et locaux.
- Poser le cadre politique du plan opérationnel (schéma départemental de l'Animation de la Vie Sociale).

#### Sont signataires de cet accord cadre :

- La Caisse d'Allocations Familiales de Loire Atlantique ;
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail des Pays de la Loire ;
- Le Conseil Départemental de Loire Atlantique ;
- La Direction des services départementaux de l'éducation nationale ;
- La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique ;
- La Mutualité Sociale Agricole Loire Atlantique / Vendée ;
- La ville de Nantes ;
- La Préfecture de Loire-Atlantique ;
- La ville de Saint-Nazaire.

Cette accord cadre est le fruit de longue réflexion, d'échange en confiance pour arriver à structurer l'acte politique le plus respectueux pour chacun des signataires. Sans conteste, il démontre la qualité d'une coopération mise à l'œuvre au fil des années avec différentes partenaires signataires, il permet la structuration d'un rapport politique avec des partenaires moins historiques. La mise en œuvre sera facilitée par les différentes instances officialisées dans ce document référence pour les 5 années à venir.

À l'échelle fédérale, nous nous félicitons, d'avoir cru en cet acte qui pose les fondations de nos partenariats multiples aux services du développement du territoire, aux services des citoyens engagés sur leur lieu de vie.

Il aura fallu plusieurs années de réflexion, de débat, mais aussi d'actions collaboratives qui démontrent au combien qu'un partenariat d'ambitions ne se réduit pas à de simple protocole politique. Les ambitions, les propos ou postures politiques de notre réseau n'ont de valeurs que s'ils s'incarnent dans des actions quotidiennes, au plus près des habitants. La Fédération, à l'image des centres, doit faire montre de cette posture exemplaire.

#### 2. La Fédération de Loire-Atlantique, membre de l'union régionale des Centres Sociaux



L'Union Régionale est complémentaire aux Fédérations départementales. Elle intervient à une échelle où la dynamique régionale est utile, du fait des représentations dans les instances régionales et dans les chantiers qu'il est pertinent de porter à cette dimension territoriale. Elle a pour volonté d'être, à l'échelle de la région, l'outil privilégié pour animer un projet régional au service des Centres Sociaux, pour développer la formation des acteurs, pour engager les partenariats et entretenir et développer les coopérations.

#### A. LA FÉDÉRATION ET SON IMPLICATION DANS LES CHANTIERS PORTÉS RÉGIONALEMENT

L'animation des chantiers régionaux est à la charge des délégués et administrateurs départementaux, selon les réalités spécifiques de leur territoire et les compétences mobilisables.

#### Ainsi, la Fédération 44 est particulièrement active sur les chantiers suivants :

- Le pilotage direct puis associé dans l'ingénierie de la recherche action « Développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes » ; (voir page 8)
- L'habilitation à essaimer des formations dans le déploiement du plan de formation « valeurs républicaines et laïcité » mis en œuvre par l'État ;
- La participation comité de pilotage de GPEC<sup>1</sup> Pays de la Loire de la branche ALISFA ;
- L'élaboration du **programme de formation** et le suivi de sa mise en œuvre les premiers mois de l'année 2016, dans l'objectif du soutien de la prise de fonction de la nouvelle chargée de mission formation régionale ;
- La co-animation du comité de coordination régional SENACS.

# LA PARTICIPATION COMITÉ DE PILOTAGE DE GPEC PAYS DE LA LOIRE DE LA BRANCHE ALISFA<sup>2</sup>

Suite au contrat d'étude prospective national, la définition d'une GPEC régionale pour les associations de la Branche ALISFA a pu être envisagée. Soutenue par le Conseil Régional et Uniformation, cette étude avait un double objectif:

- Développer une information partagée permettant d'établir un diagnostic territorial de l'emploi dans la branche ;
- Élaborer un plan d'action concerté entre les différents acteurs autour d'objectifs communs de développement des emplois et des compétences.

#### Le plan d'action s'articule en 5 axes

- Stabiliser les emplois existants ;
- Répondre aux besoins de recrutement et de remplacement ;
- Soutenir les directions de structure dans l'exercice de leur fonction;
- Répondre aux besoins de montée en compétences des salariés;
- Amener les salariés vers la qualification.

#### Le plan GPEC est consultable à la Fédération.

# LA CO-ANIMATION DU COMITÉ DE COORDINATION RÉGIONAL SENACS

La coopération régionale s'inscrit dans la démarche nationale et dans une évolution de contexte territorial tant au niveau régional que local. Elle nécessite la mobilisation de partenaires pour faire reconnaître les Centres Sociaux.

## Cette démarche concertée entre les 5 CAF et les représentants des Centres Sociaux, vise à :

- Développer le repérage et la connaissance des missions des Centres Sociaux par les collectivités territoriales et les acteurs régionaux;
- Favoriser une analyse consolidée des données à l'échelle régionale ;
- Agréger les connaissances, compétences et ressources nécessaires à l'animation régionale afin de :
  - Faciliter l'appropriation de la démarche et le déploiement de SENACS par une approche harmonisée de l'ensemble des acteurs concernés (Centres Sociaux, CAF, représentants des Centres Sociaux, Centre de ressources);
  - Bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement du Centre de ressources.



Le premier semestre a été consacré à l'analyse des données saisies en 2016 pour aboutir à la publication d'une plaquette de présentation des Centres Sociaux des Pays de la Loire. En fin d'année, riche de l'expérience vécue l'an passé, une nouvelle campagne de saisie a été lancée.

,GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

 $_{\scriptscriptstyle 2}$ ALISFA : Acteurs du Llen Social et FAmilial



## I-CARE, UNE RECHERCHE SUR LA THÉMATIQUE DE L'IMPACT DES CENTRES SOCIAUX SUR L'AVANCÉE EN ÂGE ET LA PERTE D'AUTONOMIE



Depuis Février 2016, l'Union Régionale des Centres Sociaux et socioculturels des Pays de la Loire a débuté le projet de recherche I-CARE. Celui-ci vise à mesurer l'impact des actions des Centres Sociaux sur l'avancée en âge et la perte d'autonomie. C'est par le regard distancié et les outils analytiques de deux chercheurs, dont les disciplines scientifiques sont la sociologie et la géographie, que cette étude propose d'apporter une grille de lecture, des clés de compréhension et une évaluation de l'activité des Centres Sociaux à

l'égard du vieillissement aujourd'hui.

Au terme de cette première année de recherche, l'enquête a su proposer une typologie des Centres Sociaux et Socioculturels des Pays de la Loire, permettant de constituer un échantillon d'enquête représentatif des structures présentes sur le territoire. Ce panel est constitué de **17 Centres Sociaux** (dont 5 du 44) aux modes de gestion, de gouvernance, d'effectifs et de territoires différents. S'en est suivi l'analyse de leurs projets sociaux et de leurs fichiers adhérents afin d'obtenir un premier aperçu des caractéristiques sociales des individus de 60 ans et plus qui côtoient les Centres Sociaux.



Ce panel a aussi permis la **passation d'un auto-questionnaire « santé/bien-être »** auprès des nouveaux adhérents de 60 ans et plus. Les mêmes répondants seront réinterrogés l'an prochain. L'objectif étant d'évaluer l'évolution des réponses apportées après une année passée dans la structure.

Enfin, cette première année recherche a fait l'objet de **divers moments de rencontres et d'échanges** aussi bien avec les professionnels et les bénévoles des Centres Sociaux qu'avec le comité scientifique de l'étude.

2017 sera le temps du terrain et des entretiens biographiques qui seront réalisés auprès des personnes de 60 ans et plus concernés par l'activité d'un Centre Social et ce qu'ils soient bénévoles, usagers, participants, habitants ou tous ça à la fois.

Plus d'infos sur la recherche sur le site dédié : www.i-care.centres-sociaux.fr

#### LA COLLABORATION DANS LES ESPACES RÉGIONAUX



La Fédération 44 siège au nom de l'Union

dans des espaces comme le CRAJEP.

Le CRAJEP (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) est une coordination associative qui réunit 26 Fédérations et mouvements régionaux de jeunesse et d'éducation populaire.

Il constitue un espace de valorisation et de promotion des activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Il est aussi, dans le même temps, un lieu de réflexion, d'élaboration collective, de représentation et de contribution, auprès des pouvoirs publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Éducation Populaire. Il inscrit son activité dans le champ de l'économie sociale et solidaire.



La Fédération 44 représente les Centres Sociaux à la commission

#### régionale **FONJEP**<sup>1</sup>.

L'objet de la commission est de présenter les nouvelles modalités de gestion et de mouvement des postes, et de valider les critères d'attribution et d'évaluation des postes.

Si la commission n'est pas compétente pour décider de l'attribution des postes qui relève de la seule décision de l'Etat, la présence active de la Fédération permet de débattre sur des enjeux comme la couverture équitable du territoire, l'attention particulière à porter auprès des structures associatives.

FONJEP 1: Fonds Jeunesse et Education Populaire

## L'ACCOMPAGNEMENT DISTANCIÉ DE SARTHE

En phase de finalisation de la création de la Fédération sarthoise, l'accompagnement pour 2016 a été transféré à la FCSF.



Après un accompagnement sur plusieurs années, nous sommes rentrés dans une phase de structuration finale qui nécessite maintenant

l'élaboration d'un projet fédéral et la recherche de son économie de projet. Dans notre organisation nationale, cette charge est particulièrement portée par la Fédération nationale qui désigne un accompagnateur expert. En 2016, nos travaux ou échanges portent essentiellement sur un rapport de pairs entre une Fédération naissante et les Fédérations de proximité déjà existantes.

La Fédération devrait être officiellement créée au printemps 2017.

## Un nouveau site pour l'Union

Politiquement, il a été fait le choix de n'avoir qu'un site internet pour l'ensemble des Fédérations des Pays de la Loire.

Suite à un temps de réflexion commune à l'ensemble des Fédérations, il a été acté la refonte du site, qui avait plus de 8 ans pour :

- Permettre à chaque Fédération départementale d'avoir un espace qui lui est propre pour mieux valoriser son actualité et celle de son réseau;
- Réorganiser les informations pour permettre aux visiteurs de retrouver plus facilement les informations ou contenus recherchés;
- Moderniser le site (visuellement et techniquement) ;

En 2016, le chargé de mission de la Fédération de Loire-Atlantique a été mandaté pour proposer une première ébauche du site internet.

Le lancement du nouveau site internet est prévu début 2017.

www.paysdelaloire.centres-sociaux.fr

## 3. FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE FRANCE : L'ANNÉE DES JPAG

#### A. LA FCSF: Tête de réseau nationale des Centres Sociaux



La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF) est la tête de réseau des  $1\,154\,$  Centres Sociaux, des  $43\,$  Fédérations départementales et régionales et des  $10\,$  unions ou coordinations régionales qui lui sont affiliés.

#### Les missions de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France :

- Assurer la communication auprès des pouvoirs publics, des partenaires, des responsables locaux, du grand public, sur la spécificité du projet participatif des Centres Sociaux ainsi que sur la richesse et la diversité de son réseau;
- Soutenir le développement des Fédérations et des centres existants et d'accompagner à la création de nouveaux Centres Sociaux et de nouvelles Fédérations;
- Former et qualifier les acteurs du réseau, salariés et bénévoles ;
- Développer des stratégies politiques et un travail prospectif concernant l'avenir des Centres Sociaux et socioculturels.

Notre Fédération, riche de cette dynamique subsidiaire nationale, contribue à différentes actions et s'enrichit des apports qu'elle prodigue.

Les participations régulières des acteurs de la Fédération démontrent notre implication au réseau national. Que ce soit aux séminaires des cadres fédéraux, des assistantes fédérales, des présidents, aux temps de réflexion collective lors des chantiers nationaux comme le pacte de coopération, les nouvelles formes économiques du projet ou encore la participation au groupe expert sur la communication.

Autant d'espaces dont nous savons nous saisir, sur lesquels nous apportons notre expertise et sur lesquels nous nous enrichissons pour des Centres Sociaux toujours plus pertinents, plus forts et plus reconnus.

#### B. 2016: L'Année des Journées Professionnelles de L'Animation Globale



Tous les 2 ans, la Fédération nationale propose les **Journée Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG)**, un temps de rencontre, de réflexions et d'échanges entre les professionnels des Centres Sociaux de toute la France. En 2016, les JPAG se sont déroulées à Angers et ont rassemblé plus de **550 participants** autour de la thématique suivante:

« Demain les Centres Sociaux: mutations de société, défis pour l'avenir et pratiques professionnelles ».

- 19 acteurs de Loire-Atlantique présents
- 11 Centres Sociaux du département représentés

#### Notre chargé de mission impliqué dans les JPAG

Dans le cadre de cet évènement, la FCSF a sollicité Maxime Bée, notre chargé de mission communication, pour participer aux actions de communication autour des JPAG, et notamment la couverture de l'évènement sur les réseaux sociaux.

Toujours dans le cadre de cette mise à disposition, il a participé à l'organisation et la promotion d'un temps festif et citoyen, en parallèle du rassemblement de professionnels, à destination des habitants d'Angers : Le Festival des possibles.



Le but du Festival était de donner à réfléchir sur le monde qui nous entoure et de créer des espaces de rencontres et de débats.

#### Au programme :

- Animations et débats sur la place publique (porteurs de paroles, fanfares...);
- Conférence gesticulée;
- Projection du film « Demain » ;
- Concert d'un groupe de musique local.





## LE FONCTIONNEMENT DE LA FÉDÉRATION : Un travail associé

L'une des spécificités des Centres Sociaux réside dans la place prise par les habitants, notamment dans les instances de gouvernance. En tant que tête de réseau départementale des Centres Sociaux, la Fédération ne déroge pas à ce principe et permet, dans ses statuts, une place prépondérante pour les habitants dans les instances fédérales.

#### 1. Les instances politique de la Fédération

#### A. L'Assemblée Générale de la Fédération



Chaque année, la Fédération organise son Assemblée Générale. Les Centres Sociaux et Socioculturels adhérents valident les différents rapports de l'année passée, se positionnent sur les orientations à venir et désignent les membres du Conseil d'Administration.

Passée la dimension statutaire, **l'Assemblée Générale est aussi un moment politique important**, tant pour la Fédération que pour son réseau et le centre qui l'accueille. C'est un moment de communication. Elle permet de donner à lire ce qu'est le réseau des Centres Sociaux.

#### L'Assemblée Générale : Un moment de réflexion collective



L'Assemblée Générale, c'est aussi, **un moment de réflexion**, un espace de débat et d'échange sur une thématique d'actualité pour les acteurs investis dans les Centres Sociaux de Loire-Atlantique. En 2016, l'Assemblée Générale a été le premier temps fort sur le thème de réflexion de l'année, à savoir le vivre-ensemble et la valorisation de la diversité.

À cette occasion, les participants ont pu débattre autour de la question des discriminations, à l'aide du jeu créé par la Fédération.

#### B. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration fédéral est l'organe politique qui est chargé d'élaborer les orientations politiques, définir les objectifs de la Fédération et de veiller à leur application.

- 17 membres (dont deux membres cooptés)
- 10 Centres Sociaux représentés
- **6 réunions** en 2016

Les conseils d'administration sont tenus dans les divers centres du réseau, avec la possibilité pour les administrateurs locaux, d'y participer. Ils sont aussi ouverts à des administrateurs de Centres Sociaux qui souhaitent mieux percevoir le fonctionnement de la Fédération et de ses instances, pour, peut-être, s'investir plus significativement par la suite.

Au delà des sujets réguliers de la gouvernance d'un projet associatif, voici les sujets marquants de 2016, abordés en Conseil d'Administration:

- Choix du thème de réflexion annuel :
- L'évolution des partenariats avec le Conseil Départemental ;
- L'évolution de l'organisation régionale sur la formation professionnelle ;
- Les manifestations partenariales avec la CAF de Loire-Atlantique ;
- Le Pacte de Coopération/Accord Cadre départemental ;
- Adhésion reconnaissance du CSC Château Rezé, le Pacte de coopération de Rezé
- Le sujet de la laïcité, l'après formation « Laïcité et valeurs républicaines », l'adaptation du jeu sur les discriminations ;
- Réflexion et stratégie à développer à l'échelle de notre réseau : Évolution des relations entre les associations et les collectivités locales.

#### C. LE BUREAU FÉDÉRAL



Organe exécutif, le bureau fédéral prépare les ordres du jour des Conseils d'Administration, envisage les actions à venir, les chantiers fédéraux, suit l'actualité du réseau et assure le suivi de la gestion de l'association.

- 6 membres bénévoles
- Des réunions tous les 15 jours.

Le bureau a lieu en présence du délégué fédéral et en fonction des thèmes abordés, du chargé de mission communication et/ou de l'assistante fédérale. Il est garant de la posture institutionnelle fédérale pour l'ensemble de l'action de la Fédération.

Le bureau accompagne l'équipe technique dans la mise en œuvre des orientations fédérales, favorise le recul politique nécessaire et s'assure de l'originalité et de la spécificité des différentes actions.

#### 3. L'ÉQUIPE TECHNIQUE AU SERVICE DU PROJET FÉDÉRAL

L'équipe technique de la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique **assure la mise en oeuvre technique du projet fédéral**, référentiel des orientations, établi par l'équipe politique. 3 salariés, en étroite relation avec les administrateurs, en assurent la déclinaison opérationnelle sur le terrain.



Pierrick Toussaint
Délégué fédéral

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il a pour principales missions :

- De contribuer et de mettre en œuvre les orientations politiques de la Fédération;
- D'assurer le développement du réseau en intégrant les perspectives de changement, d'évolution (veille sociale et prospective);
- Contribuer au développement de la vie associative ;
- D'accompagner les projets des Centres Sociaux ;
- De soutenir et conseiller les structures adhérentes ;
- De représenter la Fédération dans les instances partenariales ;
- De coordonner des actions et d'animer des groupes thématiques du réseau ;
- D'oeuvrer au développement du réseau fédéral en lien avec les acteurs institutionnels et politiques des territoires.



Soizic Moulin

Assistante fédérale

Sous la responsabilité du délégué l'assistante fédérale a pour principales missions :

- D'assurer le secrétariat et les travaux préparatoires de comptabilité ;
- D'assurer le suivi administratif de l'ensemble des dossiers fédéraux;
- De coordonner la transmission de l'information ;
- De participer à la création de travaux de communication ;
- D'assurer l'accueil physique et téléphonique ;
- De soutenir les instances fédérales et manifestations ponctuelles.



Maxime Bée

Chargé de mission fédéral - Communication

Sous la responsabilité du délégué fédéral, il est tout particulièrement investi sur la dimension communication et animation du réseau. Ses principales missions sont :

- Accompagner les Centres Sociaux dans l'élaboration de stratégies de communication et actions de communication :
- Élaborer la stratégie de communication et le plan d'action de la Fédération ;
- Coordonner la mise en œuvre et le suivi du plan de communication ;
- Animer le site internet, le site ressource et la page Facebook;
- Proposer les moyens et choisir les supports de communication adaptés ;
- Piloter et/ou concevoir la réalisation et la mise en place des outils de communication ;
- Préparer les argumentaires dans la perspective des messages politiques.

#### 2. L'ÉQUIPE POLITIQUE

#### Élus lors de l'Assemblée Générale :

#### MEMBRE DU BUREAU:

- Marie-Thérèse MILIN Présidente
  Centre Socioculturel de la Bugallière
- Bernard SONNERY Trésorier

Centre Socioculturel du Sillon de Bretagne

Pascale BOURHIS – Secrétaire

Centre Socioculturel Pierre Legendre

Lydie LANUEL BALLUT

Centre Socioculturel Fontaine

Jeannine AUGUSTIN

Centre Socioculturel Allée Verte

**Bernard MABON** 

Centre Socioculturel Ragon

#### Membre du Conseil d'Administration :

Philippe CLEMENT - Bénévole

Centre Socioculturel Henri Normand

Bernard DARGOUGE - Bénévole

Centre Socioculturel Soleil Levant

Muriel DAVID - Bénévole

Centre Socioculturel Pierre Legendre

Jean-Robert LELLIG - Bénévole

Centre Socioculturel Allée Verte

Jean-Paul MONNIER - Bénévole

Centre Socioculturel de la Bugallière

**Brigitte RENEVOT** - Bénévole

Centre Socioculturel Fontaine

Gérard VITEL - Bénévole

Centre Socioculturel Henri Normand

Christian SERVENAY - Bénévole (Coopté)

Centre Socioculturel Mireille Moyon

Claire SARAZIN - Bénévole

Centre Socioculturel Mireille Moyon

**Fabienne BOUCARD**-Professionnelle

Centre Socioculturel de Thouaré sur Loire

■ Tanguy LE GAC - Professionnel

Centre Socioculturel Allée Verte



# RAPPORT FINANCIER

## 1. Compte de résultat au 31 décembre 2016

| CHARGES          |   | 2016                   | 2015                   | PRODUITS            |   | 2016               | 2015         |
|------------------|---|------------------------|------------------------|---------------------|---|--------------------|--------------|
| Achats           |   | 2 556.40€              | 4 627.08€              | Produits d'exploit  | tation                                  | 23 962.79€         | 13 593.72€   |
| 606300           | Petit équipement  | 568.95€                | 2 650.35€              | 701000              | Ventes publication, doc.                | 207.00€            | 172.00€      |
| 606410           | Fournitures administratives                                 | 1 914.99€              | 1 877.69€              | 706180              | Participation Formation bén.            | 1 798.80€          | 1 520.00€    |
| 606800           | Alimentation  | 72.46€                 | 99.04€                 | 706190              | Participation Formation (Fosfora)       | 8 305.00€          | 7 650.00€    |
|                  |   | 1 = 1 1 2 2            |                        | 708100              | Participation formation prof.           | 7 596.50€          | 885.51€      |
| Services extérie | eurs  | 16 745.46€             | 18 350.72€             | 708800              | Autres participations                   | 2 915.00€          | 2 583.72€    |
| 613200           | Locations et charges immobilières                           | 9 543.83€              | 10 117.69€             | 708805              | Autres participations Pass culture      | 256.00€            | 272.00€      |
| 613500           | Locations mobilières  | 1 399.36€              | 1 399.36€              | 708850              | Mise à disposition personnel            | 2 884.49€          | 510.49€      |
| 615600           | Maintenance   | 2 460.62€              | 2 105.94€              | 700030              | white a disposition personner           | 2 00 11 15 0       | 01050        |
| 615100           | Entretien et réparation                                     | 226.50€                | 226.50€                | Subventions d'ex    | ploitation                              | 113 233.84€        | 104 732.00€  |
| 616000           | Assurances  | 728.49€                | 635.26€                | 741030              | État Fonjep                             | 10 660.50€         | 4 335.00€    |
| 618100           | Documentation   | 959.85€                | 1 411.00€              | 742010              | État Affaires Sociales                  | 9 176.00€          | 9 555.00€    |
| 618500           | Frais de colloques et séminaires                            | 1 426.81€              | 2 454.97€              | 742030              | Conseil Départemental 44                | 23 500.00€         | 23 500.00€   |
|                  |   |                        |                        | 742040              | DRJSCS (FNDVA)                          | 3 250.00€          | 4 000.00€    |
| Autres services  | extérieurs  | 58 302.29€             | 66 161.71€             | 742050              | Service civique                         | 2 133.34€          | - <b>f</b>   |
| 621400           | Personnels détachés/association                             | - €                    | 1 142.05€              | 742080              | CAF                                     | 64 514.00€         | 63 342.00€   |
|                  | Personnels extérieurs mission CAF                           |                        |                        |                     |   |                    |              |
|                  | Personnels extérieurs Mission Régionale                     |                        |                        | Autres produits d   | e gestion courante                      | 96 291.85€         | 97 796.22€   |
| 622600           | Honoraires  | 4 911.00€              | 4 735.20€              | 751400              | Projet régional – participation CR      | 14 841.07€         | 11 154.41€   |
| 623100           | Publicité, publications                                     | 977.25€                | 3 684.53€              | 731-30              | Mission rég. – formation prof. C. Rég   | 2 117.57€          | 6 028.24€    |
| 623810           | Accompagnement csx site internet                            | 1 000.00€              | 2 000.00€              | 756000              | Cotisations                             | 41 348.48€         | 41 948.83€   |
| 625100           | Transports et déplacements (salariés)                       | 5 355.29€              | 5 866.78€              | 756100              | Cotisations FCSF                        | 37 976.22€         | 38 662.68€   |
| 625700           | Missions et réceptions                                      | 656.13€                | 678.07€                | 758000              | Contre partie charges supplétives       | -€                 | 2.06€        |
| 625750           | Missions et réceptions Formation bén.                       | 327.47€                | 1 202.17€              | 758100              | Produits divers de aestion              | 8.51€              | - €          |
| 625760           | Missions et réceptions Formation prof.                      | -€                     | 211.30€                | 738100              | Froduits divers de gestion              | 8.51€              | <u>- e</u>   |
| 625800           | Transport et déplacements (bén.)                            | 887.65€                | 663.99€                | Produits financie   | l<br>me                                 | 410.82€            | 486.00€      |
| 626100           | Affranchissements   | 1 162.00€              | 1 831.23€              | 768000              | Produits financiers                     | 410.82€<br>410.82€ | 486.00€      |
| 626200/300       | Téléphone, internet   | 1 322.92€              | 1 347.19€              | 700000              | Produits jindriciers                    | 410.62€            | 460.00€      |
| 627000           | Frais bancaires   | 218.94€                | 232.98€                | Produits exception  | nnole                                   | -€                 | 1 040.00€    |
| 628100           | Cotisations FCSF  | 37 976.22€             |                        | •                   | Produits cession éléments actifs        | - €                | -€           |
|                  |   |                        | 39 027.80€             | 775000              | ,                                       | -€                 |              |
| 628200           | Autres cotisations (CRAJEP – SNAECSO)                       | 552.00€                | 533.38€                | 772000              | Produits exceptionnels sur ex. ant.     | . <del>.</del> .   | 1 040.00€    |
| 628300           | Remboursement Pass culture aux csx                          | 256.00€                | 272.00€                | Turnefonte de ele   |   | 4.165.006          | 2.450.576    |
| 628250           | Intervenants  | 1 750.31€              | 1 747.30€              | Transferts de cha   |   | 4 165.98€          | 2 450.57€    |
| 628500           | Frais CA et AG  | 949.11€                | 985.74€                | 791000<br>791200    | Transfert de charges  IJ prévoyance SNM | 4 165.98€          | 2 345.53€    |
| Imm êta at tawa  |   | 3 711.09€              | 3 051.25€              | 791200              | is prevoyance sixivi                    |                    | 105.04€      |
| Impôts et taxes  |   |                        |                        |                     |   |                    |              |
| 633300<br>635120 | Formation prof. Autres taxes (foncier et ordures)           | 2 385.99€<br>1 325.10€ | 1 947.00€<br>1 104.25€ |                     |   |                    |              |
| 033120           | Autres taxes (jonicier et ordares)                          | 1 323.10€              | 1 104.25€              |                     |   |                    |              |
| Charges de per   | sonnels   | 145 200.37€            | 118 657.51€            |                     |   |                    |              |
| 641100           | Salaires bruts  | 99 130.80€             | 81 408.85€             |                     |   |                    |              |
| 641800           | Autres charges du personnel                                 | - 130.00€              | 130.00€                |                     |   |                    |              |
| 645100           | Charges patronales  | 41 210.20€             | 35 514.10€             |                     |   |                    |              |
| 647500           | Médecine du travail   | 244.80€                | 290.32€                |                     |   |                    |              |
| 047500           |   | 1 669.00€              | 727.20€                |                     |   |                    |              |
|                  | Autres charges de personnel (dont frais de formation prof.) | 1 005.000              | 727.200                |                     |   |                    |              |
|                  | Congés payés/IJ   | 661.00€                | 587.04€                |                     |   |                    |              |
|                  |   |                        |                        |                     |   |                    |              |
| Autres charges   | de gestion courante   | 1.16€                  | 979.33€                |                     |   |                    |              |
| 654400           | Pertes sur créances irrécouvrables                          | - €                    | 978.23€                |                     |   |                    |              |
| 658000           | Charges supplétives   | - €                    | 1.10€                  |                     |   |                    |              |
| 658100           | Charges diverses de gestion                                 | 1.16€                  |                        |                     |   |                    |              |
|                  |   |                        |                        |                     |   |                    |              |
| Charges exc. s/  |   | -€                     | 15.00€                 |                     |   |                    |              |
| 672000           | Charges sur exercices antérieurs                            | - €                    | -€                     |                     |   |                    |              |
| 678000           | Autres charges exceptionnelles                              | - €                    | 15.00€                 |                     |   |                    |              |
|                  | <u> </u>  |                        |                        |                     |   |                    |              |
|                  | amort.et provisions   | 1 848.03€              | 1 599.59€              |                     |   |                    |              |
| 681120           | Dotation aux amortissements                                 | 1 135.03€              | 963.59€                |                     |   |                    |              |
| 681500           | Dotation aux provisions pour charges                        | 713.00€                | 636.00€                |                     |   |                    |              |
|                  |   |                        |                        |                     |   |                    |              |
| TOTAL des CHA    |   | 228 364.80€            | 213 442.19€            | TOTAL DES PROD      |   | 238 065.28€        | 220 098.51€  |
| Excédent de l'e  |   | 9 700.48€              | 6 656.32€              | Déficit de l'exerci |   | 220 005 200        | 220.000.54.5 |
| TOTAL GÉNÉRAL    |   | 238 065.28€            | 220 098.51€            |                     | TOTAL GÉNÉRAL                           | 238 065.28€        | 220 098.51€  |

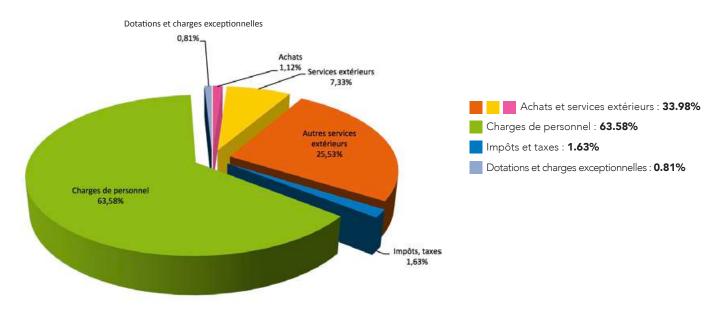
#### LES COMMENTAIRES DU TRÉSORIER

#### L'exercice 2016 se solde par un excédent de 9 700,48 €.

#### COMMENTAIRES SUR LES CHARGES

#### Total des charges en 2016 : 228 364.80€

Les charges sont inférieures de 956.59€ (-0,42%) par rapport au prévisionnel.



#### LES ÉLÉMENTS LES PLUS SIGNIFICATIFS :

#### 60 – Achats (-543.60 € par rapport au prévisionnel) :

■ Poste « Petit outillage et équipement » : diminution du poste (-931.05€)

## 61 – Services extérieurs (-854.54€ par rapport au prévisionnel) :

- Poste « Locations et charges immobilières » : réajustement location bureau (-656.17€)
- Poste « Maintenance » : augmentation du poste. À l'image de 2014 et 2015, les prévisions sont sous estimées. L'augmentation de ce poste est pour partie due au recours à la reprographie en interne avec le copieur couleur et une augmentation des supports de communication.
- Poste « frais colloques et séminaires » : diminution du poste (-1 073.19€). Restriction volontaire au regard des incertitudes de certains financements.

## 62 – Autres services extérieurs (-3 124.97€ par rapport au prévisionnel) :

■ Poste « Publicité, publications » : poste à 977.25€ non budgété initialement. Quelques exemples : jeux de cartes Mémorezo (754€), hébergement du site ressources (56.24€), affiches « les valeurs de référence des Centres Sociaux et socioculturels » (51.50€).

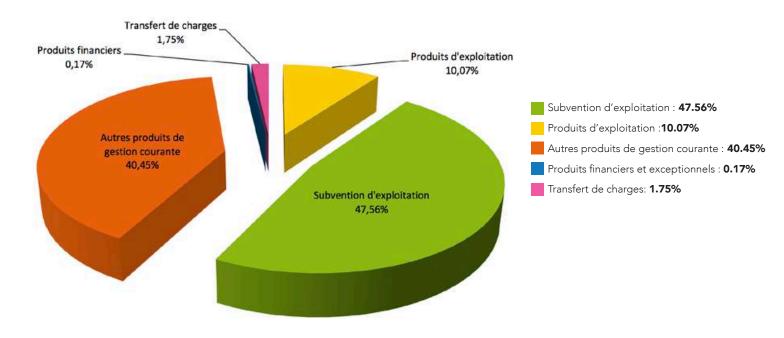
- Poste « Accompagnement création site internet » : pour 2017, le Centre Social du Relais, à l'image des autres Centres Sociaux du réseau bénéficiera d'une aide à la création de son site internet pour le montant de 1000€ par la prise en charge d'une partie du coût de la formation.
- Poste « cotisations FCSF ». Non paiement de la cotisation par le CSC de la Bernardière pour l'année 2016, et paiement d'une demi cotisation pour le CSC du Château.

# 64 – Charges de personnel (+3 024.35 € par rapport au prévisionnel) :

- Poste « autres charges sociales (dont formations professionnelles) » : formations des permanents et des services civiques. Une partie des prises en charge par l'OPCA se retrouveront en produit.
- Poste « indemnité CDD/Service civique » : Mise à disposition aux Centres Sociaux 44 de 4 jeunes en service civique.

#### Total des produits en 2016 : 238 065,28€

Les produits sont supérieurs de 8 743.89€ (+ 4 %) par rapport au prévisionnel.



#### LES ÉLÉMENTS LES PLUS SIGNIFICATIFS :

## 70 – Produits d'exploitation (+8 285.43€ par rapport au prévisionnel)

- Poste « Participation formation bénévoles » : Interventions au CSCM Thouaré sur Loire «De l'accueil à l'implication des habitants», à la Maison pour Tous « Rôle et fonction des administrateurs » .
- Poste « Participation formation professionnels » : Interventions pour les formations « valeurs de la république et laïcité », « penser et animer l'accueil du centre ». Interventions pour les formations « les réseaux sociaux au service de la communication» «Wordpress création site internet CSC Loire Divatte et CSC LaMano », « Wordpress, trucs et astuces pour aller pour loin ».

## 74 – Subvention d'exploitation (-1 574.16€ par rapport au prévisionnel)

- Poste « Fonjep » : diminution de poste projeté (- 838.50€).
- Poste « affaires sociales » : diminution de (- 379€) due à l'augmentation des Centres Sociaux en France.
- Poste « Service Civique » : Subvention versée par ASP pour les 4 jeunes en service civique (+1 143€).

## 75 – Autres produits de gestions courantes (+255.82€ par rapport au prévisionnel)

- Poste « projet régional » : augmentation du fait d'un soutien non plus forfaitaire mais à l'action réalisée par la Fédération 44 sur le projet régional (+2 642.07€).
- Poste « mission régionale formation » : prise en charge par la région du bureau de la Chargée de formation (+517.57€).
- Poste « cotisations FCSF » : diminution due fait d'une entrée après la mi année d'un nouvel adhérent, initialement pensée sur une année (-2 295.96€) et non paiement de la cotisation de la Bernardière.
- 79 Transfert de charges (+1 865.98€ par rapport au prévisionnel)
- Poste « transfert de charges » : formations « Demain, les Centres Sociaux. Mutations de la société, défis pour l'avenir et pratiques professionnelles » et « JPAG ». Poste de Fanny pris en charge (augmentation du compte de charge 64) puis facturé à l'union pour 3 mois d'ingénierie sur la recherche action jeunesse.



## 2. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

| ACTIF            |  | 2016        | 2015                          | PASSIF     |                                   | 2016        | 2015        |
|------------------|--|-------------|-------------------------------|------------|-----------------------------------|-------------|-------------|
| Actif immobilisé |  |             | Fonds associatifs et réserves |            |                                   |             |             |
| 205000           | Logiciel vocation<br>pédagogique       | 120.00€     | 120.00€                       | 103400     | Fonds asso. Avec droit de reprise | 16 189.50€  | 16 189.50€  |
| 218300           | Matériel de bureau et<br>informatique  | 8 412.05€   | 8 412.05€                     | 110000     | Report à nouveau                  | 118 730.42€ | 112 074.10€ |
| 218400           | Mobilier de bureau                     | 5 004.88€   | 5 004.88€                     | 106810     | Réserves projet associatif        | 22 667.42€  | 22 667.42€  |
| 280500           | Amort. Logiciels                       | -120.00€    | - 120.00€                     | 120000     | RESULTAT EXERCICE                 | 9 700.48€   | 6 656.32€   |
| 281830           | Amort. Matériel de bureau<br>et infor. | -6 898.41€  | - 6083.19€                    |            |                                   |             |             |
| 281840           | Amort. Mobilier de bureau              | -4 924.89€  | - 4 605.08€                   |            |                                   |             |             |
| 261000           | Parts sociales                         | 7.50€       | 7.50€                         |            |                                   |             |             |
| 275000           | Dépôts et cautionnement                | 1 392.33€   | 1 392.33€                     |            |                                   |             |             |
| Т                | Total actif immobilisé                 |             | 4 128.49€                     | Т          | otal fonds propres                | 167 287.82€ | 157 587.34€ |
| Créances         | Créances                               |             |                               | Provisions | s pour risques et charges         |             |             |
| 421000           | Rémunération du personnel              | 10.46€      | 10.46€                        | 151810     | Autres prov. Pr charges           | 4 454.00€   | 3 741.00€   |
| 468700           | Produits à recevoir                    | 38 101.92€  | 25 125.55€                    |            |                                   |             |             |
| Disponibil       | ités                                   |             |                               | Dettes d'e | exploitation                      |             |             |
| 512002           | C.M. St Herblain                       | 110 549.73€ | 151 701.62€                   | 518600     | Intérêts courus à payer           | 17.29€      | 19.20€      |
| 512004           | C.M. Formation                         | 356.41€     | 356.41€                       | 401000     | Fournisseurs                      | 27.00€      | 27.00€      |
| 512102           | Livret A St Herblain                   | 55 187.64€  | 54 776.82€                    | 408800     | Fournisseurs FNP                  | 1 206.60€   | 2 000.16€   |
|                  |  |             |                               | 421100     | Personnel NDF à payer             | 98.65€      | 98.65€      |
| Charges co       | Charges constatées d'avance            |             |                               | 428200     | Prov. CP                          | 8 413.00€   | 7 752.00€   |
| 486000           | Charges const. d'avance                | 67.80€      | -€                            | 428600     | Pers. Prov. Prime<br>précarité    | -€          | 130.00€     |
|                  |  |             |                               | 431000     | Urssaf                            | 11 944.00€  | 12 388.00€  |
|                  |  |             |                               | 432000     | SNM Prévoyance                    | 736.67€     | 722.93€     |
|                  |  |             |                               | 433000     | Médéric retraite TA n.c.<br>cadre | 3 102.00€   | 4 271.00€   |
|                  |  |             |                               | 437000     | Uniformation                      | 1 588.00€   | 1 241.00€   |
|                  |  |             |                               | 437200     | Harmonie Mutuelle                 | 259.05€     | - €         |
|                  |  |             |                               | 468600     | Charges à payer                   | 8 133.34€   | 44 883.56€  |
|                  |  |             |                               | 468610     | Union csx Pdl                     | - €         | 1 237.51€   |
|                  | Total actif circulant                  |             | 231 970.86€                   |            | Total dettes                      | 39 979.60€  | 78 512.01€  |
|                  | TOTAL GENERAL                          | 207 267.42€ | 236 099.35€                   |            | TOTAL GENERAL                     | 207 267.42€ | 236 099.35€ |

#### L'ACTIF:

Le total du bilan en 2016 s'élève à **207 267.42€**.

#### LE PASSIF:

Le passif du bilan se compose :

- des fonds propres 80.71%
- des provisions 2.15%
- des dettes d'exploitation 17.14%

Le résultat excédentaire alimente nos fonds propres qui s'élèvent au 31 décembre 2016 à **167 287.82€**.

Le fond de roulement est de 164 294.36€.

Il nous permet donc d'anticiper les versements des produits tardifs et nous assurent une trésorerie saine, les dettes d'exploitation étant réglées en début d'exercice alors que nos créances ne sont couvertes que très tard en cours d'année.

#### 3. LES COTISATIONS

#### Cotisation des centres sociaux et socioculturels 2017.

La cotisation des centres sociaux et socioculturels comprend une part nationale et une part départementale. La base de calcul commune à tous les centres à partir de leur budget prend en compte le PLA (Pilotage, Logistique, Animation).

#### Cotisation nationale 2017 votée à l'assemblée générale de la FCSF en 2009.

La cotisation est calculée à partir de la seule valeur du PLA (pilotage, logistique et activités) fourni à votre Caisse d'allocations familiales et selon le barème suivant :

#### Pour la partie du PLA:

- comprise entre 0 et 430 000 €, le taux appliqué est de **0.37 %**
- supérieure à 430 000 €, le taux appliqué est de **0.08 %**

|                              | Doubleinstian                        | Taux appliqué en % du PLA   |                                 |  |  |  |
|------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|--|--|--|
|                              | Participation à la cotisation totale | TAUX T1<br>de 0 à 430 000 € | TAUX T2<br>au delà de 430 000 € |  |  |  |
| FCSF cotisation              | 53,846 %                             | 0,200 %                     | 0,0431 %                        |  |  |  |
| Contribution fonds mutualisé | 21,830 %                             | 0,081 %                     | 0,0175 %                        |  |  |  |
| Contribution FO.S.FOR.A.     | 24,324 %                             | 0,089 %                     | 0,0194 %                        |  |  |  |
| Total                        | 100,00 %                             | 0,370 %                     | 0,0800 %                        |  |  |  |

#### ■ Pour les centres sociaux et socioculturels nouvellement reconnus, ils seront appelés pour :

- 1ère année, sur la base du plancher;
- 2ème année, la cotisation représentera 50 % de l'appel de cotisation au taux plein ;
- 3ème année, la cotisation représentera 100 % de l'appel de cotisation au taux plein.

#### Cotisations départementale 2017.

La méthode de calcul départemental reste inchangée. La cotisation minimale et maximale est indexée sur l'évolution n-1, n de la prestation de service animation globale, soit + 1.85 %.

■ Cotisation minimale : 1 548.19€ + 1.85 % = 1 576.83€

Cotisation maximale : 1 868.29€ + 1.85% = 1 902.85€

#### ■ Cotisation des associations locales (offices, coordinations).

Nous proposons de la fixer à 162.48€+ 1.85 % = 165.48€.

## 4. LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

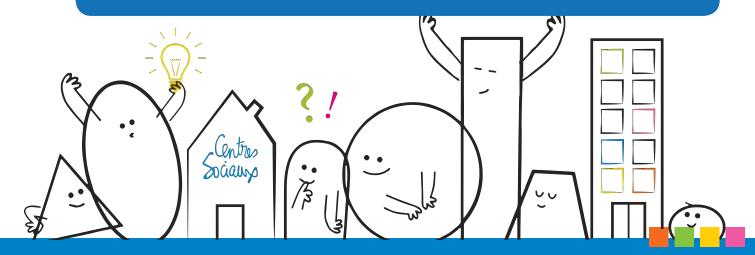
| CHARGES          |   | 2017                   | 2016                   | PRODUITS           |                                       | 2017        | 2016        |
|------------------|---|------------------------|------------------------|--------------------|---------------------------------------|-------------|-------------|
| Achats           |   | 3 100.00€              | 3 100.00€              | Produits d'exploi  | tation                                | 18 544.50€  | 15 677.36€  |
| 606300           | Petit équipement  | 1 500.00€              | 1 500.00€              | 701000             | Ventes publication, doc.              | - €         | -€          |
| 606410           | Fournitures administratives                                 | 1 500.00€              | 1 600.00€              | 706180             | Participation Formation bén.          | 2 079.00€   | 2 812.36€   |
| 606800           | Alimentation  | 100.00€                | -€                     | 706190             | Participation Formation (Fosfora)     | 8 250.00€   | 7 665.00€   |
|                  |   |                        |                        | 708100             | Participation formation prof.         | 6 575.00€   | - €         |
| Services extérie | eurs  | 15 300.68€             | 17 600.00€             | 708800             | Autres participations                 | 1 240.00€   | 4 800.00€   |
| 613200           | Locations et charges immobilières                           | 8 800.68€              | 10 200.00€             | 708805             | Autres participations Pass culture    | 400.00€     | 400.00€     |
| 613500           | Locations mobilières  | 1 400.00€              | 1 400.00€              | 708850             | Mise à disposition personnel          | - €         | -€          |
| 615600           | Maintenance   | 1 600.00€              | 1 600.00€              |                    |                                       |             |             |
| 615100           | Entretien et réparation                                     | 200.00€                | 200.00€                | Subventions d'ex   | ploitation                            | 118 444,01€ | 114 808.00€ |
| 616000           | Assurances  | 800.00€                | 700.00€                | 741030             | État Fonjep                           | 10 660.50€  | 11 499.00€  |
| 618100           | Documentation   | 1 000.00€              | 1 000.00€              | 742010             | État Affaires Sociales                | 9 176.00€   | 9 555.00€   |
| 618500           | Frais de colloques et séminaires                            | 1 500.00€              | 2 500.00€              | 742030             | Conseil Départemental 44              | 23 500.00€  | 23 500.00€  |
|                  | ·   |                        |                        | 742040             | DRJSCS (FNDVA)                        | 7 500.00€   | 4 750.00€   |
| Autres services  | extérieurs  | 56 461.84€             | 61 427.26€             | 742050             | Service civique                       | 1 900.00€   | 990.00€     |
| 621400           | Personnels détachés/association                             | -€                     | -€                     | 742080             | CAF                                   | 65 707.51€  | 64 514.00€  |
|                  | Personnels extérieurs mission CAF                           | -€                     | -€                     |                    |                                       |             |             |
| ļ                | Personnels extérieurs Mission Régionale                     | - €                    | - €                    | Autres produits d  | e gestion courante                    | 82 365.56€  | 96 036.03€  |
| 622600           | Honoraires  | 4 900.00€              | 4 400.00€              | 751400             | Projet régional – participation CR    | -€          | 12 199.00€  |
| 623100           | Publicité, publications                                     | -€                     | -€                     |                    | Mission rég. – formation prof. C. Rég | 1 355.96€   | 1 600.00€   |
| 623810           | Accompagnement csx site internet                            | -€                     | - €                    | 756000             | Cotisations                           | 43 227.86€  | 41 964.85€  |
| 625100           | Transports et déplacements (salariés)                       | 5 000.00€              | 5 000.00€              | 756100             | Cotisations FCSF                      | 37 871.84€  | 40 272.18€  |
| 625700           | Missions et réceptions                                      | 1 000.00€              | 1 000.00€              | 758000             | Contre partie charges supplétives     | -€          | -€          |
| 625750           | Missions et réceptions Formation bén.                       | 1 200.00€              | 1 200.00€              | 758100             | Produits divers de gestion            | -€          | -€          |
| 625760           | Missions et réceptions Formation prof.                      | -€                     | -€                     | 738100             | r roudits divers de gestion           |             | - 0         |
| 625800           | Transport et déplacements (bén.)                            | 700.00€                | 700.00€                | Produits financie  | l<br>re                               | 500.00€     | 500.00€     |
| 626100           | Affranchissements   | 1 200.00€              | 1 800.00€              | 768000             | Produits financiers                   | 500.00€     | 500.00€     |
| 626200/300       | Téléphone, internet   | 1 300.00€              | 1 300.00€              | 700000             | Produits Jindiiciers                  | 300.00€     | 300.00€     |
| 627000           | Frais bancaires   | 230.00€                | 240.00€                | Produits exception | anale                                 | -€          | -€          |
|                  | Cotisations FCSF  |                        |                        |                    |                                       |             |             |
| 628100           |   | 37 781.84€             | 40 272.18€             | 775000             | Produits cession éléments actifs      | -€          | -€          |
| 628200           | Autres cotisations (CRAJEP – SNAECSO)                       | 550.00€                | 550.00€                | 772000             | Produits exceptionnels sur ex. ant.   | - €         | -€          |
| 628300           | Remboursement Pass culture aux csx                          | 400.00€                | 400.00€                | - (                |                                       | 2 200 000   | 2 200 000   |
| 628250           | Intervenants  | 1 200.00€              | 3 565.08€              | Transferts de cha  |                                       | 2 300.00€   | 2 300.00€   |
| 628500           | Frais CA et AG  | 1 000.00€              | 1 000.00€              | 791000             | Transfert de charges                  | 2 300.00€   | 2 300.00€   |
|                  |   |                        |                        | 791200             | IJ prévoyance SNM                     | -€          | -€          |
| Impôts et taxes  |   | 3 488.50€              | 3 459.99€              |                    |                                       |             |             |
| 633300           | Formation prof.   | 2 288.50€              | 2 259.99€              |                    |                                       |             |             |
| 635120           | Autres taxes (foncier et ordures)                           | 1 200.00€              | 1 200.00€              |                    |                                       |             |             |
|                  |   |                        |                        |                    |                                       |             |             |
| Charges de pers  |   | 146 085.10€            | 142 184.14€            |                    |                                       |             |             |
| 641100           | Salaires bruts  | 99 500.21€             | 98 613.41€             |                    |                                       |             |             |
| 641800           | Autres charges du personnel                                 | - €                    | - €                    |                    |                                       |             |             |
| 645100           | Charges patronales  | 44780.53€              | 43 325.93€             |                    |                                       |             |             |
| 645500           | Cotisations mutuelle  | 1 554.36€              | - €                    |                    |                                       |             |             |
| 647500           | Médecine du travail   | 250.00€                | 244.80€                |                    |                                       |             |             |
|                  | Autres charges de personnel (dont frais de formation prof.) | -€                     | -€                     |                    |                                       |             |             |
| •                | Congés payés/IJ   | - €                    | - €                    |                    |                                       |             |             |
| Autus -b         | do costion compute  |                        |                        |                    |                                       |             |             |
|                  | de gestion courante   | -€                     | -€                     |                    |                                       |             |             |
| 654400           | Pertes sur créances irrécouvrables                          | -€                     | -€                     |                    |                                       |             |             |
| 658000           | Charges supplétives   | - €                    | - €                    |                    |                                       |             |             |
| Channe           |   | _                      | -                      |                    |                                       |             |             |
| Charges exc. s/a |   | -€                     | -€                     |                    |                                       |             |             |
| 672000           | Charges sur exercices antérieurs                            | -€                     | -€                     |                    |                                       |             |             |
| 678000           | Autres charges exceptionnelles                              | - €                    | - €                    |                    |                                       |             |             |
|                  |   | 4 === -==              | 4 ===                  |                    |                                       |             |             |
| Dotations aux a  | amort.et provisions   | 1 550.00€              | 1 550.00€              |                    |                                       |             |             |
|                  | Dotation aux amortissements                                 | 1 000.00€              | 1 000.00€              |                    |                                       |             |             |
| 681120           |   |                        |                        |                    |                                       |             |             |
| 681120<br>681500 | Dotation aux provisions pour charges                        | 550.00€                | 550.00€                |                    |                                       |             |             |
|                  | Dotation aux provisions pour charges                        | 550.00€<br>225 986.12€ | 550.00€<br>229 321.39€ | TOTAL DES PROD     |                                       | 222 154.17€ | 229 321.39€ |

# **À VALIDER**

- **Résolution n° 1 :** L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier par l'association et l'expert comptable, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2016 tels qu'ils sont présentés.
- **Résolution n° 2 :** Affectation du résultat : l'assemblée générale décide d'affecter le résultat 2016 en report à nouveau.
- **Résolution n° 3 :** L'assemblée générale propose de prolonger l'indéxation de la cotisation minimale et maximale sur l'évolution de la prestation de service CNAF « animation globale » n-1, n.
- **Résolution n° 4 :** L'assemblée générale propose de prolonger l'indéxation de la cotisation des offices et regroupements sur l'évolution de la prestation de service CNAF « animation globale » n-1, n.
- **Résolution n° 5 :** L'assemblée générale propose de créer une cotisation départementale spécifique aux structures porteuses d'un agrément EVS (Espace de vie Sociale).

La cotisation départementale sera calculée sur les mêmes bases que la cotisation nationale et avec l'application des mêmes taux.

Toutefois, la cotisation départementale ne pourra être inférieure à un plancher. Ce plancher correspond pour l'année 2016 à 370€ (soit 0,37% d'un montant de 100 000€. L'évolution de ce montant sera indéxée sur l'évolution de la prestation de service CNAF « Espace de vie sociale »), n-1,n.



# FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS

8 AVENUE DES THÉBAUDIÈRES LE SILLON DE BRETAGNE 44800 SAINT-HERBLAIN

02.28.07.23.78 - 06.68.10.23.78

FEDERATION.CSX44@WANADOO.FR

WWWW.PAYSDELALOIRE.CENTRES-SOCIAUX.FR



Fédération de Loire Atlantique